

Pierrevelcin, Gilles

### **Le cadre d'étude**

In: Pierrevelcin, Gilles. *Les relations entre la Bohême et la Gaule du IVe au Ier siècle avant J.-C.* Klápště, Jan (editor); Měřínský, Zdeněk (editor). Praha: Univerzita Karlova v Praze, Filozofická fakulta, 2012, pp. 13-32

ISBN 9788073083915

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/129738>

Access Date: 17. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

# 1<sup>RE</sup> PARTIE

## Le cadre d'analyse

Afin de permettre de poser les bases de la présente étude, la première partie sera consacrée à la définition du cadre d'analyse du sujet. Il s'agira dans un premier temps de présenter sommairement les limites géographiques, historiques et chronologiques, ainsi que le cadre culturel dans lequel s'inscrivent la Bohême et la Gaule. On s'attachera ensuite à définir les termes permettant de décrire les différents types de contacts existants, puis à présenter les limites liées à l'étude des relations à longue distance. Un historique de la recherche centré sur cette problématique, qui permettra de présenter la manière dont ces contacts ont été envisagés pour la période et la zone géographique qui sont les nôtres, viendra clore ce chapitre.

### 1. LE CADRE D'ETUDE

#### 1.1. Le cadre géographique

Les limites géographiques retenues (*fig. 1*) ont été en partie déterminées en fonction des divisions administratives actuelles, mais aussi de la situation archéologique de la période de La Tène.

Pour la Gaule, nous suivrons plus ou moins, avec quelques ajustements, les limites telles que définies par Jules César dans sa *Guerre des Gaules* (BG, I, 1, 1-7). Globalement, la Gaule s'étend donc des Pyrénées au Rhin, de la Bretagne aux Alpes. Nos limites d'étude pour la Gaule suivront celles de l'extension de la culture laténienne sur ce territoire, sachant qu'entre les IV<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s., cette limite est mouvante, notamment pour l'ouest et le sud de la France. La province romaine de Narbonnaise n'est ainsi pas traitée dans ce travail, au moins à partir de 124 av. J.-C., au moment de la création de la *Provincia* romaine.

La limite la plus délicate à définir, et certainement la plus discutée, est en fait notre limite orientale, qui est par conséquent la plus proche de la Bohême. Si l'on suit le texte de César, cette limite doit être définie par le Rhin<sup>1</sup>. Il apparaît néanmoins que cette réalité n'était pas forcément la même quelques décennies ou siècles plus tôt. Bien au contraire, les aires de répartition de plusieurs types d'objets dépassent le Rhin, aussi bien pour des périodes plus ou moins contemporaines du récit césarien que pour les périodes précédentes.

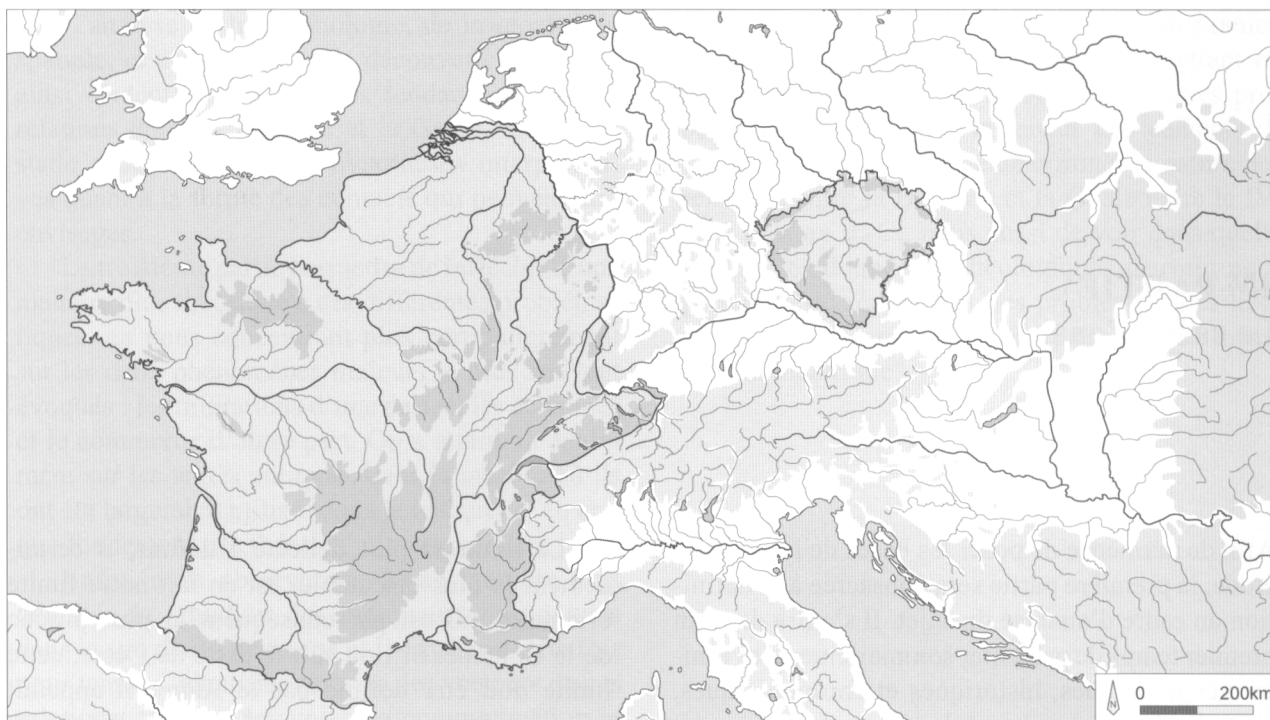
Pour la zone rhénane entre Vosges et Forêt-Noire, la limite semble devoir être placée, pour La Tène finale, au piémont ou sur la crête de la Forêt-Noire, et non sur le Rhin (*Fichtl 2002*, p. 315 ; *2004*, p. 58 ; *Féliu 2008*, p. 39-40, pour les Médiomatiques ; *Jud, Kaenel 2002*, p. 301 et fig. 4 pour les Rauraques).

La délimitation du territoire helvète est plus délicate à déterminer. Les limites traditionnelles sont celles issues du texte de César, et placent la frontière sur le Rhin ; pour Strabon, elle atteint le lac de Constance (*Geogr.* VII, 1, 5). L'hypothèse d'un grand territoire helvète englobant également une partie du sud-ouest de l'Allemagne, entre Rhin, Forêt hercynienne et Main, a également été proposée pour la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., d'après les témoignages de Tacite et Ptolémée<sup>2</sup>. On s'en tiendra néanmoins ici à la localisation de César et Strabon, c'est-à-dire limitée au nord par le Rhin et le lac de Constance, même si nous serons amenés à prendre occasionnellement en compte une frange du territoire situé au nord de cette limite<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Ce qui est l'hypothèse traditionnelle, d'après le texte césarien : ainsi dans *Fichtl 2000*, p. 27.

<sup>2</sup> *Germania* 28, 2 ; *Géogr.* II, 11, 6. Voir *Jud, Kaenel 2002*, p. 297-299 et fig. 2 ; *Fichtl 2004*, p. 56-57.

<sup>3</sup> Potins de type Zurich et monnaies boïennes ; voir *chap. 5*.



**Fig. 1.** Limites retenues pour la Gaule et la Bohême, en tant qu'entités géographiques.

**Obr. 1.** Hranice Galie a Čech, coby geografických celků, které jsou předmětem této práce.

Pour les périodes précédentes, une image similaire de l'occupation du territoire est documentée également par les torques à disques de LT B, dont la répartition s'étend sur les deux rives du Rhin, y compris vers le nord, jusqu'à la confluence Rhin-Main, mais aussi dans la vallée du Neckar (voir *carte 17*).

Ces quelques exemples nous confirment que le Rhin n'est pas forcément une frontière, au moins dans la partie sud de son cours supérieur (*Oberrhein*). On retiendra donc pour la limite orientale de la Gaule une « frontière » lâche, non limitée *stricto sensu* par le Rhin, mais intégrant une bande de quelques dizaines de kilomètres sur sa rive droite.

La deuxième zone considérée dans ce travail, la Bohême, est l'un des trois ensembles géographiques historiques qui composent la République tchèque. Les deux autres régions, la Moravie et la Silésie (pour sa partie tchèque), n'entrent pas dans le cadre géographique du présent travail. Ces territoires étant toutefois voisins, ils ne seront bien sûr pas totalement exclus de nos réflexions. Nous y aurons ainsi ponctuellement recours, tout comme à d'autres régions limitrophes où une occupation laténienne est attestée.

La Bohême est limitée naturellement par des montagnes de toutes parts, la zone d'altitude la moins élevée étant la partie limitrophe avec la Moravie. Cette région forme donc une zone *a priori* fermée, homogène. Les massifs les plus élevés sont au nord-est les Monts des Géants (*Krkonoše* ou *Riesengebirge*), partie intégrante du massif des

Sudètes<sup>4</sup>, au nord-ouest les Monts Métallifères (*Krušné hory* ou *Erzgebirge*), et au sud-ouest le *Český les* et la *Šumava* (le terme allemand *Böhmerwald* regroupe ces deux massifs).

Cet enfermement naturel de la Bohême est aisément visible sur toute carte géographique, reprise dans des représentations allégoriques de l'Europe (*fig. 2*), mais il ne représente pas une barrière totalement hermétique. En effet, si l'on compare les altitudes par rapport à celles des Alpes et de leurs cols, par lesquels la circulation de biens et de personnes est attestée, on constate que cette limite géographique est toute relative.

La limite orientale de la Bohême est celle qui est la plus mouvante dans les divisions administratives récentes. Ces différences sont néanmoins minimales, et elles correspondent également à l'une des zones où l'occupation laténienne reste sporadique (*fig. 3*). En réalité, l'entité administrative de Bohême n'existe plus, et les remaniements récents dans le découpage des régions ont effacé sa limite orientale (région de Vysočina, à cheval sur la Bohême et la Moravie). Nous retiendrons ici les limites d'avant 1949, qui sont les plus proches de celles du bassin versant de l'Elbe tchèque. La notion de bassin versant paraît en effet importante, en termes de contraintes géographiques, dans l'étude des phénomènes de contacts.

<sup>4</sup> Le terme de « Sudètes » correspond, dans son acception géographique, au massif dans son ensemble. Les Sudètes comprennent, d'ouest en est, les Jizerské Hory, Krkonoše, et Orlické Hory.



**Fig. 2.** Figure allégorique de l'Europe dans *La Cosmographie Universelle* de S. Munster, en 1544 (d'après *Livet 2003*, fig. 1).  
**Obr. 2.** Alegorické zobrazení Evropy (S. Munster: *La Cosmographie Universelle*, 1544; podle *Livet 2003*, obr. 1).

Entre ces deux ensembles, l'Allemagne du Sud et l'Autriche représentent dans le contexte de notre étude une zone de passage de première importance. C'est cette large zone qui nous permet de définir le terme de contacts « à longue distance » entre Bohême et Gaule (voir *chap. 2.1.2*).

Les données issues de ces régions n'ont donc pas été considérées de la même manière que celles provenant de Bohême et de Gaule. Elles n'apparaissent ainsi pas dans le catalogue et dans l'étude des marqueurs (2<sup>e</sup> partie). Il était néanmoins exclu d'éluider cette zone, sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre 13.

Pour clore ces données à caractère géographique, on précisera que les informations liées au réseau hydrographique de la zone d'étude seront développées dans le chapitre consacré aux axes de communication (*chap. 13.3*). On se reportera notamment à la fig. 84 pour avoir un aperçu des fleuves et rivières mentionnés tout au long de cet ouvrage. Nous aurons en effet l'occasion de constater que les cours d'eau et les vallées correspondantes font souvent partie du discours lié aux divers phénomènes de contacts.

## 1.2. Le cadre historique et chronologique

### 1.2.1. Quelques repères historiques

La civilisation de La Tène, initialement centrée autour d'un noyau compris entre la Champagne et la Bohême au début de LT A, atteindra son extension maximale au III<sup>e</sup> s. av. J.-C., couvrant ainsi une large partie de l'Europe tempérée. Les modalités de cette expansion ont traditionnellement été interprétées en termes de conquêtes territoriales et d'un mouvement expansionniste des Celtes (par exemple *Duval 1977* ou *Kruta 2000* ; voir *fig. 4*). Néanmoins, dans la foulée de la *New Archaeology*, d'autres théories ont été proposées, sur la base, pour schématiser, d'une simple diffusion culturelle (voir *Collis 2003* p. 155-156, 193-194).

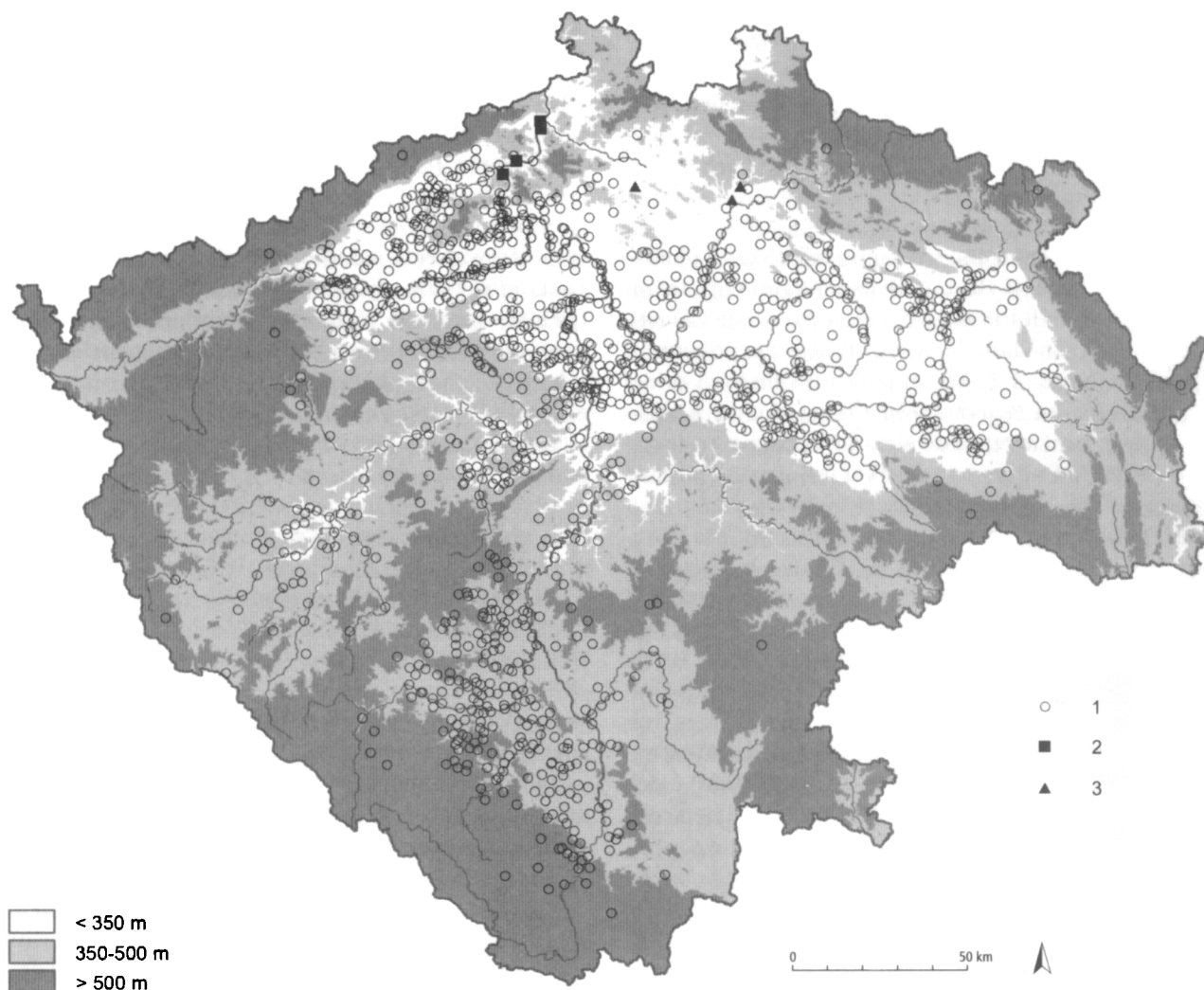
En termes de population, on assimile globalement la civilisation de La Tène aux Celtes, malgré quelques particularismes marginaux (Italie, Pologne...), notamment ethniques, et le scepticisme de certains chercheurs (voir notamment *Collis 2003*).

Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., cette culture laténienne disparaît progressivement dans certaines régions, remplacée en plusieurs phases par de nouvelles cultures matérielles, liées à nouveau à des « invasions », cette fois de peuples non celtes, ou à une nouvelle autorité. Les Daces, puis les Romains, occupent l'Est de l'Europe en 41/40 av. J.-C. puis en 12 av. J.-C. (*Kruta 2000*, p. 363). Les Germains s'installent en Allemagne du sud puis en Bohême (*Rieckhoff 1995*). La conquête romaine permet quant à elle de soumettre la Gaule en 52 av. J.-C., même si les changements culturels se manifestent plus tard et progressivement, et en 15 av. J.-C. dans les Alpes.

### 1.2.2. Le cadre chronologique

Dans ce contexte, la fourchette chronologique prise en compte s'étend de La Tène B à La Tène D. En fonction des différents systèmes chronologiques en vigueur, cela correspond à une période allant du IV<sup>e</sup> siècle, jusqu'au troisième quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. environ. Cette limite basse correspond en fait à la fin de la civilisation matérielle laténienne proprement dite. Elle est représentée en Bohême par le début de la période germanique (appelée « période romaine » en tchèque : *doba římská*), et en Gaule par la période augustéenne.

La limite haute correspond quant à elle aux débuts de LT B. En chronologie relative, nous commençons ainsi notre étude avec la phase LT B1a, parfois dénommée horizon « pré-Dux » (*cf. infra*). Pour la Bohême, cela correspond au passage de



**Fig. 3.** Limites administratives de la Bohême après la réforme de 1960 (en grisé). La ligne noire correspond aux limites historiques, avant la réforme de 1949 (*Kuna 2007*, ann. 1). Les symboles représentent les communes ayant livré des vestiges de LTB-D (cercles), et des groupes de Podmokly et de Kobyly (carrés et triangles) (*Venclová (ed.) 2008b*, fig. 1).

**Obr. 3.** Administrativní hranice Čech po reformě r. 1960. Černou přerušovanou čarou vyznačena historická hranice z doby před reformou r. 1949 (*Kuna 2007*, příl. 1). Katastry na jejichž území byla zjištěna komponenta laténské kultury stupňů LT B-D (kroužky) nebo komponenta skupiny podmokelské a kobylské (čtverce a trojúhelníky) (*Venclová (ed.) 2008b*, obr. 1).

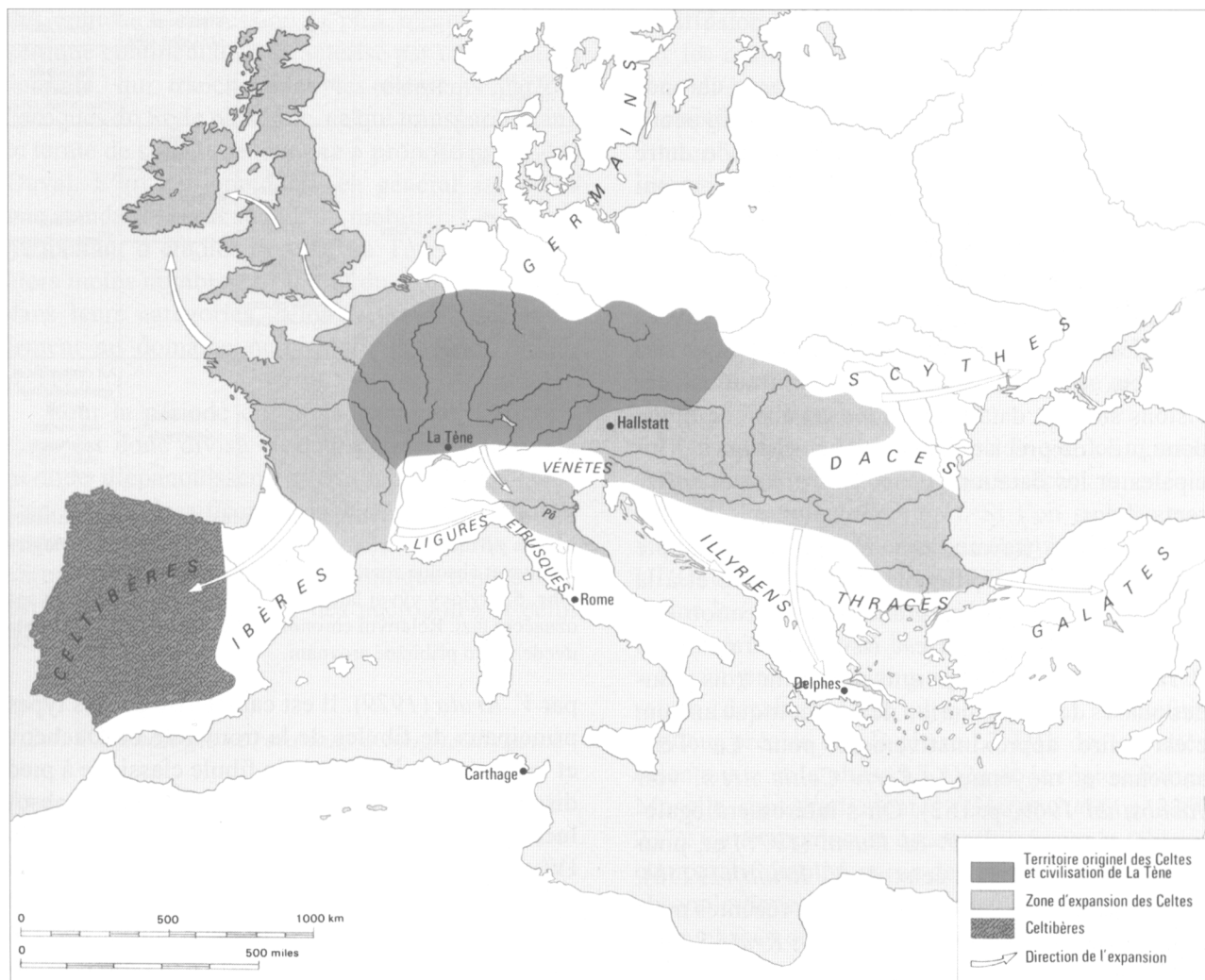
l'horizon dit « hallstato-laténien » à l'horizon des nécropoles à tombes plates. On se situe dans la seconde partie du *Frühlatènezeit* de la chronologie Tischler ou de La Tène ancienne des archéologues français.

Différentes raisons expliquent le choix de cette fourchette chronologique. Nous avons évoqué plus haut les circonstances qui nous ont amené à recadrer les problématiques issues de précédents travaux (voir *Introduction*). À la suite de ce travail, qui portait sur La Tène finale, il semblait intéressant de prendre en compte la période immédiatement précédente, traditionnellement considérée comme la fin du phénomène dit des « migrations celtiques ». Puisque le phénomène des migrations est une composante à part entière de celui des contacts, il semblait donc intéressant d'examiner cette période des migrations dans son ensemble. Nous atteignons

ainsi les débuts du IV<sup>e</sup> s., d'après les témoignages des auteurs antiques (voir *chap. 11.2*).

La scission entre LT A et LT B, où est donc placée notre limite haute, est essentiellement due au changement du rite funéraire dans la majeure partie de la culture de La Tène, qui voit le passage des inhumations sous tumulus à celles dites « en tombe plate » (*Flachgräber, kostrové hroby*). La période de LT A est ainsi souvent associée à la fin de la période hallstattienne. Or, les modalités sociales de cette période « Hallstatt-La Tène », caractérisée par le phénomène des résidences princières et une économie de « biens de prestige », ne sont pas les mêmes que pour les périodes postérieures<sup>5</sup>. En se plaçant à la suite de cet hori-

<sup>5</sup> Voir *Brun 2007* pour un point de vue synthétique et récent sur la question.



**Fig. 4.** Le domaine celtique et ses zones d'expansion (Duval 1977, fig. 449).

**Obr. 4.** Keltská pravlast a oblasti keltské expanze podle Duval 1977, obr. 449.

zon chronologique, on souhaitait ainsi examiner l'évolution des contacts qui menait à la situation prévalant à La Tène finale, où les indices d'une économie plus complexe, avec par exemple l'introduction de l'usage de la monnaie, et de contacts peut-être plus développés sont en place. Même si ceci ne concerne qu'une forme des contacts (sans prendre en compte les migrations), il semblait intéressant de voir si le mobilier archéologique, circulant entre la Gaule et la Bohême, pouvait illustrer ces changements.

La fourchette retenue inclut ainsi deux phénomènes majeurs parmi les différents types de contacts : une période où ces contacts semblent se caractériser principalement par des migrations, puis une période où le rôle des échanges est mis en avant, avec le développement, ou tout du moins les balbutiements d'une économie monétaire. Ces phénomènes principaux n'empêchent pas bien sûr l'existence de migrations à l'horizon des oppida ou du commerce dans les IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. Ce sont néanmoins les principales caractéristiques socio-économiques, dans le cadre des contacts à longue

distance, traditionnellement mises en avant pour la période qui nous concerne (voir *chap. 3*).

À l'intérieur de la fourchette retenue, il est une autre scission, interne, basée sur les horizons des nécropoles à tombes plates, puis des oppida, que nous avons déjà évoqués. C'est ainsi que l'on trouvera plusieurs fois dans ce travail une limite placée entre les horizons LT B-C1 et LT C2-D. Idéalement, il aurait été opportun de transcender cette limite, liée également au cloisonnement des thématiques de recherches, le plus souvent restreintes à l'une de ces deux phases. Cette division est toutefois apparue comme primordiale dans l'étude des contextes. En effet, alors que pour le premier horizon, la majorité des découvertes concernent des contextes funéraires, celles de La Tène finale sont majoritairement liées à l'habitat. Il semble donc important, voire nécessaire, de garder cette scission entre deux périodes marquées par des variétés de données différentes, et illustrée également par des manifestations différentes dans l'art celtique (*cf. infra*).

### 1.2.3. Art celtique et chronologie

En effet, en complément aux découpages chronologiques évoqués ci-dessus, d'autres subdivisions sont également employées pour la période entre le IV<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ces classifications, qui concernent l'art celtique, ont été créées sur la base des motifs décoratifs de la parure notamment. Dans certaines études, ces subdivisions, qui correspondent à des styles artistiques, sont employées pour décrire le positionnement chronologique des artefacts, sans que soient apportées d'autres précisions sur leur datation relative ou absolue. Il est donc utile de préciser ici les caractéristiques principales et les datations proposées pour ces différents styles.

Différents travaux ont été pris en compte ici, liés ou non spécifiquement à la Gaule et à la Bohême<sup>6</sup>. La première grande classification des « courants » artistiques est issue des travaux de P. Jacobsthal<sup>7</sup>, qui ont permis de définir trois grandes phases dans l'évolution de l'art celtique ancien, c'est-à-dire approximativement pour La Tène ancienne et moyenne (« *Early Celtic Art* », voir Jacobsthal 1969, p. 162). On s'intéressera également aux travaux de P.-M. Duval (1977) et, pour l'art de la Bohême, à ceux de V. Kruta (1975b), complétés par des présentations plus récentes mais moins approfondies (Moscati 1991 ; Kruta 2000). Les différentes terminologies sont présentées dans la fig. 5.

La première des phases correspond aux débuts de La Tène ancienne, et se situe donc en dehors de notre cadre chronologique. Les différents auteurs s'accordent sur sa chronologie, qui correspond en général au V<sup>e</sup> s., soit LT A. La dénomination « *Early Style* » de P. Jacobsthal a été reprise en français par les termes de « Premier style » (Kruta 1975b) ou « période de formation » (Kruta 2000), équivalents au « style sévère » de P.-M. Duval (1977).

La seconde phase, correspondant au « style de Waldalgesheim », est selon P. Jacobsthal l'âge classique de l'art celtique. V. Kruta a donné le nom de « style végétal continu » à cette manifestation de l'art celtique caractérisée, comme son nom l'indique, principalement par l'utilisation de motifs végétaux. Elle est également dénommée « période de transition » (Kruta 1975b). C'est en partie à l'intérieur de cette phase que l'on situe l'horizon Duchcov-Münsingen (ou Dux), étudié

<sup>6</sup> Voir Kruta 2000, p. 111-114, pour un historique plus détaillé de la recherche concernant l'art celtique.

<sup>7</sup> Les classifications de mobilier antérieures concernaient essentiellement l'établissement d'une chronologie relative.

|     | Jacobsthal 1944   | Duval 1977   | Kruta 1975b                                   | Kruta-Poppi, in Les Celtes 1991  | Kruta 2000  |                         |
|-----|---|--------------|---|--|---|-------------------------|
| 400 | Early Style (phase 1)   | Style sévère | Premier style                                 |  | Période de formation (2 <sup>e</sup> tiers V <sup>e</sup> -déb. IV <sup>e</sup> s.) | LT A                    |
| 300 | Waldalgesheim Style (phase 2)                                     | Style libre  | Période de transition (Style végétal continu) | phase pré-Duchcov  | Période d'épanouissement (déb. IV <sup>e</sup> s.-déb. II <sup>e</sup> s.)          | LT B                    |
| 200 | Hungarian Swords Style / Plastic Style / Cheshire Style (phase 3) |              |   | Première phase du Style plastique  |   | phase Duchcov-Münsingen |
| 100 | (non traité)  | (non traité) | Civilisation des oppida                       | Art des oppida et épanouissement de l'art des images monétaires (déb. II <sup>e</sup> s.-2 <sup>e</sup> moitié I <sup>er</sup> s.) |   | LT D                    |

**Fig. 5.** Les phases stylistiques les plus couramment utilisées pour la période de La Tène. Les équivalences en chronologies relative et absolue sont données à titre indicatif.

**Obr. 5.** Stylový vývoj laténského umění - nejběžněji užívaná označení fází. Relativní chronologické stupně a absolutní data uvedena pro přibližné srovnání.

par V. Kruta (1979). Il est caractérisé par les types principaux de fibules de la trouvaille de Duchcov et les variantes locales de la fibule classique à pied discoïdal dite de Münsingen. En chronologie absolue, cela semble correspondre au dernier tiers du IV<sup>e</sup> s., et peut-être encore au début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Kruta 1979, p. 84). Le calage par rapport au système Reinecke pose toutefois problème. On s'accorde pour placer l'horizon Duchcov-Münsingen dans la phase récente de LT B1, et en partie à LT B2 (Kaenel 1990, p. 239). Pour la Bohême, on peut distinguer l'horizon pré-Dux, identifié à LT B1a (Holodňák, Waldhauser 1984), puis les phases « classique » et tardive, respectivement à LT B1b et LT B1c. La période de LT B2a est déjà caractérisée par le Style plastique ultérieur (Sankot 2007 ; 2008). La fin de l'horizon Duchcov-Münsingen chevauchant partiellement la première phase du Style plastique (Kruta 1979, note 6), nous choisissons de dater ici cet horizon à LT B1b-B2a.

La troisième phase est celle qui est la plus complexe. En effet, pour P. Jacobsthal, elle comprend au moins trois styles : celui dit « des épées hongroises », le Style plastique, et le style du « Cheshire Cat ». Pour la Bohême, on ne trouve que le Style plastique, mais dont l'évolution interne a été précisée, permettant de dégager deux phases principales (Kruta 1975b). On se situe alors grosso modo entre LT B2 et LT C1.

Ces deux dernières phases ont parfois été rassemblées en un seul grand horizon, dénommé « style libre et continu » (Duval 1977) ou « période d'épanouissement » (Kruta 2000).

Enfin, la dernière phase de l'art celtique, non traitée par P. Jacobsthal, correspond à l'horizon

des oppida. L'expression la plus récente de l'art celtique continental se caractérise par une certaine sobriété, qui tranche avec les éléments parfois baroques du Style plastique, ce qui transparait dans le terme de style « néo-sévère » proposé par P.-M. Duval. L'art des oppida est en général associé à une standardisation accrue du mobilier. Les objets permettant d'étudier l'art de La Tène finale sont alors moins nombreux, ou tout du moins restreints dans leurs catégories, selon V. Kruta, essentiellement au domaine numismatique (*Kruta 2000*, p. 117).

Pour la période qui nous concerne, l'art celtique est donc divisé en deux grandes phases, la période d'épanouissement et l'art des oppida, si l'on suit la classification de V. Kruta (2000). On retrouve ainsi plus ou moins les divisions de la chronologie relative, et la scission que nous avons évoquée entre le mobilier des nécropoles et celui des oppida.

#### 1.2.4. Chronologie et relations à longue distance

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est nécessaire de s'attarder sur les problèmes que pose la chronologie. En effet, le fait de travailler sur les contacts à longue distance entraîne par répercussion la prise en compte de systèmes chronologiques parfois très différents entre les régions. Dès lors, des décalages importants peuvent apparaître, décalages qui concernent essentiellement le positionnement des différentes phases relatives en dates absolues.

Parmi les systèmes chronologiques les plus fréquemment utilisés pour La Tène, ceux offrant un point de vue sur toute la période, ou sur une majeure partie de celle-ci ont été réunis dans la fig. 6. D'autres travaux importants, spécifiques à des périodes particulières, n'ont pas été figurés, par souci de clarté (par ex. *Venclová 1998a* pour LT C, *Miron 1991*, *Rieckhoff 1995*, *Metzler 1996*, ou *Droberjar 2006a* pour La Tène finale). Il a toutefois été tenu compte de ces travaux pour établir la chronologie présentée dans la dernière colonne (voir plus bas pour les explications).

La comparaison des différents systèmes présentés dans cette figure montre pour certaines phases des variations importantes en chronologie absolue, et notamment pour La Tène moyenne et finale.

Deux interprétations opposées peuvent être *a priori* envisagées pour expliquer ces divergences. La première serait que ces décalages chronologiques soient directement liés aux processus de diffusion des objets ou des techniques, et donc aux contacts. On suppose implicitement par ce fait que

la diffusion a été lente<sup>8</sup>, puisqu'elle aura été perçue par les outils chronologiques à notre disposition, ceux-ci étant d'une précision, au mieux, de l'ordre d'une génération (25-30 ans).

La deuxième possibilité est que ces décalages soient liés à l'état de la recherche, ou à la prise en compte de types de mobilier différents (fibules, épées, céramique, etc.) dans l'établissement des divers systèmes chronologiques. Si l'on considère que la diffusion des modes, techniques, artefacts, etc. a été très rapide à l'époque de La Tène<sup>9</sup>, c'est alors cet état de la recherche qui peut être envisagé comme raison aux décalages.

On prendra ici pour exemple le cas des agrafes de ceinture à palmette, que nous serons amenés à étudier plus loin (*chap. 6.1*). Si l'on suit les travaux menés par R. Gleser, ces objets sont datés de LT D1b à l'Est, mais de LT D2a à l'Ouest. Étant donné le foyer oriental de ce type, on pourrait être amené à penser que la diffusion d'est en ouest a été un processus long, de l'ordre d'une génération (décalage d'une phase relative). Toutefois l'auteur précise que la phase LT D1b des « Celtes orientaux » et la phase LT D2a de la région Sarre-Moselle sont équivalentes (*Gleser 2004*, p. 236-237). Cette conclusion est confirmée par le tableau comparatif établi à partir des principaux systèmes chronologiques (*fig. 6*). On peut constater que ces deux phases sont en réalité synchrones, en dates absolues.

L'écart de datations est en fait lié à l'utilisation de systèmes chronologiques différents entre l'Est et l'Ouest de la civilisation laténienne. Il faut y voir notamment l'héritage des travaux menés en Allemagne méridionale depuis plusieurs décennies. G. Kaenel a bien résumé la situation, en montrant la différence entre les données issues de ce qu'il nomme le « groupe de Manching » et celles issues des recherches menées dans le Rhin moyen (*Kaenel 2008*, fig. 16). Les écarts chronologiques résultant de ces différents travaux ont des causes multiples, mais sont dus essentiellement à la prise en compte de fossiles-directeurs différents (céramique ou fibules par exemple), ainsi qu'à une interprétation variable, en termes de chronologie, de certains d'entre eux, comme la fibule de Nauheim notamment. Par rapport aux deux groupes identifiés par G. Kaenel, on est ainsi resté en Bohême jusque très récemment aligné sur les

<sup>8</sup> Voir notamment le cas des fibules de type Duchcov (*chap. 9.1*).

<sup>9</sup> Par exemple *Buchsenschutz 2007*, p. 63, pour la période du style végétal continu : « Casques, fourreaux, fibules permettent de dégager une chronologie fine, de l'ordre d'une génération, qui est valable pour toute l'Europe, la diffusion des nouvelles modes ne souffrant aucun retard ».



| Chronologie absolue | Milcent 2004 | Deberge et al. 2007 Auvergne               | Hatt/Roualet 1977 Champagne | Haffner 1976/1979 HEK/Wederath (HEK IB) | Fichtl 2005a Oppida | Kaenel 1990 Suisse occid. | Polenz 1971/1982 | Gebhard 1989a/1991 Europe centrale | Waldhauser 1983/1987 Bohême | Waldhauser 2001a Bohême | Venclová 2008b Bohême | Chronologie relative retenue | Chronologie absolue |
|---------------------|--------------|--|-----------------------------|---|---------------------|---------------------------|------------------|------------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-----------------------|------------------------------|---------------------|
| 450                 | LT A anc.    |  | LT anc. Ia                  |   |                     | LT A                      |                  | (LT A)                             | LT A                        | LT A                    | LT A                  |                              | 450                 |
| 400                 | LT A réc.    |  | LT anc. Ib                  | HEK IIA1-IIA2                           |                     |                           | LT A             | a                                  |                             |                         |                       |                              | 400                 |
| 350                 | LT B1        |  | LT anc. IIa                 |   | (LT B1)             | LT B1                     |                  | LT B1 b                            | LT B1a                      | LT B1                   | LT B1                 | LT B1                        | 350                 |
| 300                 | LT B2        |  | LT anc. IIb                 | HEK IIA3                                |                     |                           | LT B1            | c                                  | LT B1b                      |                         |                       |                              | 300                 |
| 250                 |              | LT B2 récente ou LT B2/C1 (étape initiale) | LT anc. IIIa                | HEK IIB                                 | LT B2               | LT B2                     | LT B2            | LT B2a                             | LT B2a                      | LT B2                   | LT B2                 | LT B2                        | 250                 |
| 200                 | LT C1        |  | LT anc. IIIb                |   | LT C1               | LT C1                     | LT C1            | LT C1a                             | LT B2b                      | LT C1                   | LT C1                 | LT C1                        | 200                 |
| 150                 |              | LT C2 ou C2a (étape 2)                     |                             | LT C                                    | LT C2               | LT C2                     | LT C1            | LT C1a                             | avt. 200                    | LT C1                   | LT C1                 | LT C1                        | 150                 |
| 100                 |              | LT C2/D1 ou C2b (étape 3)                  | LT moy.                     |   | LT C2               | LT C2                     | LT C1            | LT C1b                             | LT C1a                      | LT C2                   | LT C2                 | LT C2                        | 100                 |
| 50                  |              | LT D1a anc. (étape 4)                      |                             |   | LT D1               | LT D1                     | LT C2            | LT C2                              | LT C1b                      | LT C2                   | LT C2                 | LT C2                        | 50                  |
|                     |              | LT D1a réc. (étape 5)                      | LT fin. I                   | LT D1                                   | LT D1               | LT D1                     | LT D1            | LT D1                              | LT C1b                      | LT D1                   | LT D1                 | LT D1                        | 50                  |
|                     |              | LT D1b (étape 6)                           |                             |   | LT D2               | LT D2                     | LT D1            | LT D1                              | peu apr. 200                | LT D1                   | LT D1                 | LT D1                        | 50                  |
|                     |              | LT D2a (étape 7)                           | LT fin. II                  |   |                     |                           | LT D1            | LT D1                              |                             | LT D1                   | LT D1                 | LT D1                        | 50                  |
|                     |              | LT D2b (étape 8)                           |                             |   |                     |                           | LT D2            | LT D2                              |                             | LT D2                   | LT D2                 | LT D2                        | 50                  |
|                     |              | Aug. anc. (étape 9)                        |                             | (LT D2)                                 |                     |                           |                  | (LT D2)                            |                             | (LT D2 = Romain A)      | (LT D2 = Romain A)    | (LT D2 = Romain A)           | 50                  |
|                     |              | Aug. réc. (étape 10)                       |                             |   |                     |                           |                  | Alpenfeldzug                       |                             |                         |                       |                              | 50                  |
| 1                   |              |  |                             |   |                     |                           |                  |                                    |                             |                         |                       |                              | 1                   |

**Fig. 6.** Les principaux systèmes chronologiques utilisés entre la France et la Rép. tchèque. Ne sont figurés que les travaux offrant un point de vue sur toute la période, ou sur une majeure partie de celle-ci.

**Obř. 6.** Hlavní chronologické systémy užívané v západní a střední Evropě. Zahrnujeme pouze systémy pokrývající celé studované období či jeho převážnou část.

travaux anciens de Bavière (notamment *Gebhard 1989a* et *1991*), alors qu'en France on utilise des données qui correspondent aux travaux menés notamment dans la région Rhin-Moselle (par ex. *Miron 1991* et *Metzler 1996* pour La Tène finale).

En fonction des éléments observés, il a été décidé d'utiliser dans le présent travail un système chronologique qui fasse la synthèse, pour la Bohême et pour la Gaule, des différents travaux antérieurs (*fig. 6*, dernière colonne). Ce système, appliqué à toute notre zone d'étude, présente l'inconvénient d'être peut-être trop général, risquant de gommer ainsi des disparités régionales, et éludant de fait la question de la perception des phénomènes de diffusion d'une région à l'autre. Il a néanmoins l'avantage de clarifier les esprits et d'unifier les données, en les insérant dans un cadre évolutif global. En ce sens, il ne faut pas prendre ce système comme un cadre fixe et rigide, mais plutôt comme un outil de travail destiné à simplifier les comparaisons.

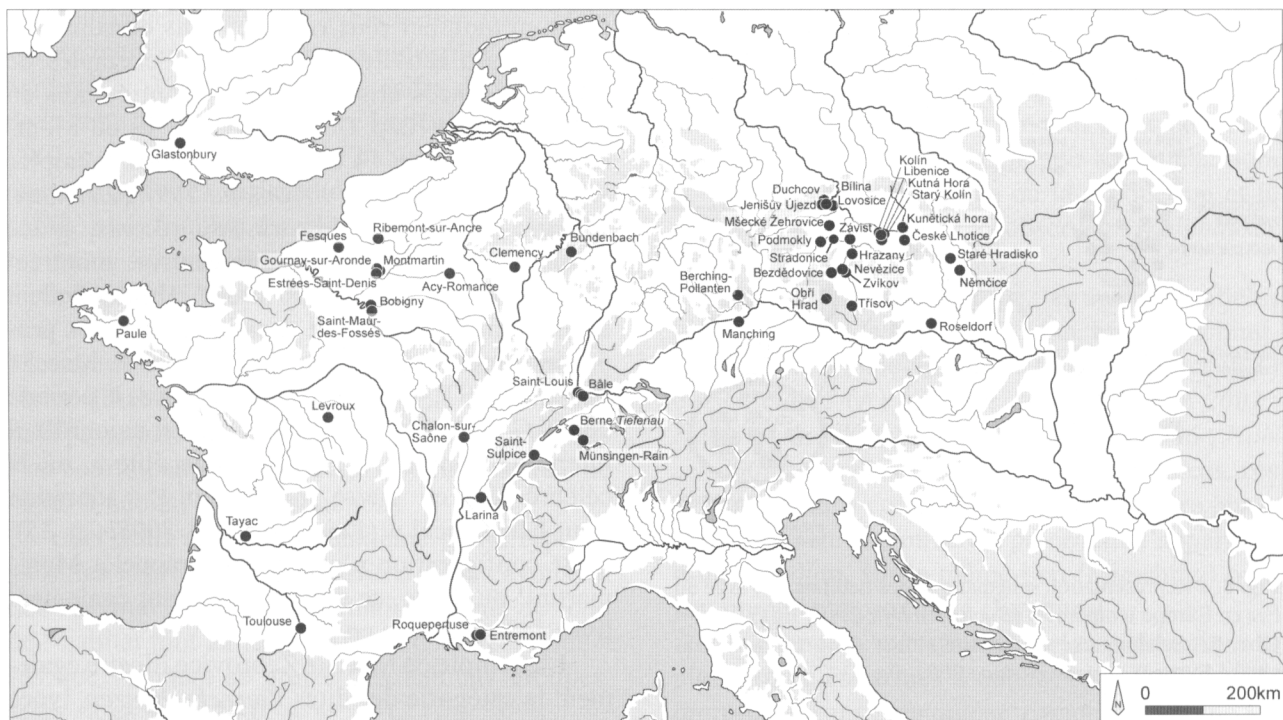
On peut estimer, en effet, que la chronologie, même la plus fine, ne permettrait certainement pas de déceler de décalages dans les dates d'apparition des fossiles-directeurs, et par là de déterminer des

directions dans les processus de diffusion et donc dans les contacts. Il semble de toute manière que la diffusion des modes, mais aussi les migrations, sont des phénomènes trop rapides pour pouvoir être archéologiquement perçus « en différé » d'une région à l'autre ; en tout cas trop rapides par rapport aux bornes chronologiques qui sont les nôtres pour la période de La Tène.

Nous sommes de toute façon incapables de préciser la chronologie à une échelle inférieure *grosso modo* à celle d'une génération. Ce serait même transgresser les limites méthodologiques de ces découpages qui ne sont que des « constructions intellectuelles », pour reprendre les mots de *G. Kaenel (2008, p. 334)*.

### 1.3. Le cadre culturel

La Bohême et la Gaule sont deux ensembles géographiques qui appartiennent dans la période qui nous intéresse à la même aire culturelle, celle de La Tène. Par conséquent, elles disposent de nombreux caractères convergents, ceux-là mêmes qui permettent de définir cette culture ; à l'inverse,



**Fig. 7.** Cadre culturel : les principaux sites mentionnés.  
**Obr. 7.** Kulturní rámec: hlavní lokality zmíněné v textu.

un certain nombre de traits sont caractéristiques d'une région ou d'une autre, constituant ce que l'on nomme parfois les groupes ou particularismes régionaux. Ces différences peuvent s'appliquer à différentes échelles, depuis la micro-région (le « terroir ») jusqu'à la division entre « Celtique occidentale » et « orientale », si cette dernière a pu avoir une réalité quelconque.

Durant ces quatre siècles, les caractères de cette culture ont évidemment évolué, que ce soit dans le domaine matériel, ou dans la sphère socio-économique. De LT B à LT D, de nombreuses variations ont ainsi touché des domaines aussi variés que l'organisation de l'habitat, le rite funéraire ou les activités économiques, production et distribution.

En fonction de ces variations géographiques et chronologiques, nous examinerons ici les grands traits caractéristiques de cette culture de LT B à LT D, en tentant de souligner par la même occasion les particularités – ou les points communs – que l'on peut identifier entre la Bohême et les diverses régions de Gaule. On ne se hasarderà pas à tenter de brosser ici un tableau prenant en compte tous les aspects de cette civilisation laténienne, puisqu'il peut être trouvé d'une manière plus détaillée dans des ouvrages de synthèse récents (par exemple Kruta 2000 ; Buchsenschutz 2007 ; Venclová (ed.) 2008b). On s'attachera principalement à examiner les principaux types de sites qui composent le paysage archéologique de la période de La Tène, dans la mesure où la connaissance des contextes est d'une importance capitale dans l'étude des

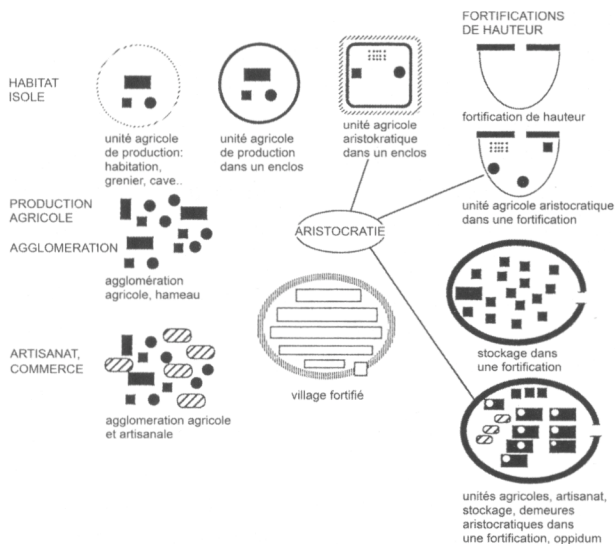
contacts à longue distance (voir chap. 4 ; les sites mentionnés ici sont présentés dans la fig. 7). Dans cette perspective, un aperçu des principales modifications touchant la sphère économique sera également présenté.

### 1.3.1. L'habitat : formes et fonctions

Parmi les différentes formes d'habitat au second âge du Fer, la distinction principale est faite entre habitat isolé et habitat groupé, ceints ou non d'un enclos ou d'une fortification. Globalement, l'occupation du territoire et la typologie des sites d'habitat sont similaires entre la Bohême et la Gaule.

L'habitat isolé, ou habitat rural dispersé, est le type de site le plus courant (Buchsenschutz 2007, p. 89), et constitue la trame de fond de l'occupation du territoire pour la période qui nous concerne. Il correspond généralement à des unités d'habitation regroupant une ou plusieurs structures, dont certaines à fonction agricole (greniers, silos, aires de battage, etc.). Les nombreuses « fermes indigènes » de la littérature francophone en font partie, et sont dénommées également fermes, établissements ruraux ou établissements agricoles. Dans la recherche tchèque, on emploie le terme de *dvorec*, équivalent au *Gehöft* allemand.

La base de ces établissements est certainement l'unité familiale, comme cela a pu être illustré avec le site de Bílina (US, CZ), petit habitat ouvert de 0,12 ha, occupé d'après les données



**Fig. 8.** « Représentation schématique des habitats de l'Âge du Fer en Europe tempérée » (*Buchsenschutz 2003*, fig. 1).

**Obr. 8.** „Schématické vyobrazení sídlišť doby železné v záalpské Evropě“ (*Buchsenschutz 2003*, fig. 1).

|   |   |                |                      |
|---|---|----------------|----------------------|
| bis zu 1920   |   |                |                      |
| OPPIDA - GRÄBERFELDER<br>(STÄDTE) - (DÖRFER)                          |   |                |                      |
| 1920 - 1964   |   |                |                      |
| OPPIDA - GRÄBERFELDER<br>STÄDTE - BAUERNDÖRFER                        |   |                |                      |
| 1964 - 1984   |   |                |                      |
| OPPIDA - SIEDLUNGEN<br>STÄDTE - (BAUERN)DÖRFER                        |   |                |                      |
| 1984 - 1990   |   |                |                      |
| OPPIDA - SIEDLUNGEN - GEHÖFTE<br>STÄDTE - (BAUERN)DÖRFER - BAUERNHÖFE |   |                |                      |
| 1990 - 2002   |   |                |                      |
| OPPIDA  | PRODUKTIONS- U. DISTRIBUTIONSZENTREN      | SIEDLUNGEN     | GEHÖFTE              |
| STÄDTE  | GEWERBE- U. HANDELSIEDLUNGEN              | (BAUERN)DÖRFER | BAUERNHÖFE           |
| Seit - 2002   |   |                |                      |
| OPPIDA  | NRZ                                       | PDZ            | SIEDLUNGEN - GEHÖFTE |
| STÄDTE??  | GEWERBESIEDLUNGEN 1 - GEWERBESIEDLUNGEN 2 | (BAUERN)DÖRFER | BAUERNHÖFE           |

**Fig. 9.** Schéma représentant l'évolution des connaissances sur les structures d'habitat en Bohême et en Europe centrale (*Salač 2009b*, fig. 3).

**Obr. 9.** Schéma vývoje znalostí o sídlištních kategoriích v Čechách a ve střední Evropě (*Salač 2009b*, obr. 3).

sur une seule génération, à LT B1a (*Waldhauser, Holodňák 1984 ; Venclová (ed.) 2008b*, p. 16, 31). Ces habitats ruraux peuvent être accompagnés ou non d'une délimitation physique de l'espace. Selon les régions et la période, les préférences évoluent. Pour la France septentrionale par exemple, on a à LT B1-C1 principalement des petits sites ouverts, mais une généralisation de l'enclos fossoyé à LT C2-D1 est constatée dans plusieurs régions (*Nouvel et al. 2009*, p. 127).

Mais cet habitat isolé n'est pas composé uniquement de sites ouverts ou fossoyés ; dans certains cas, l'enclos prend la forme d'un talus plus ou moins imposant. Les composantes internes sont les mêmes, structures liées au stockage et à la production, et on parle alors de « ferme isolée enclose ». Les sites les plus prestigieux présentent générale-

ment un mobilier plus riche, et dans certains cas, des traces d'activités rituelles. Des exemples de ces « résidences aristocratiques » sont connus en France ; Paule (dép. Côtes-d'Armor, F) ou Montmartin (dép. Oise, F) en constituent les exemples « classiques » (*Menez, Arramond 1997 ; Brunaux, Méniel 1997*), mais les travaux récents, grâce notamment à l'archéologie préventive, montrent que ces sites n'étaient pas rares<sup>10</sup>. Un équivalent en Bohême est peut-être constitué, dans des proportions moindres toutefois, par le site de Mšecké Žehrovice (ST, CZ), dont l'enclos couvre la période de LT C2-D1 (*Venclová 1998a*). Il est aujourd'hui interprété comme le « siège d'une élite », où la célèbre tête en pierre marquerait l'« adoration d'un héros local » (*Venclová (ed.) 2008b*, p. 35). Cette configuration n'est pas sans rappeler Montmartin<sup>11</sup> ou Paule, ce dernier site ayant également livré de la statuaire en pierre.

L'exemple de Mšecké Žehrovice illustre également la catégorie des dites *Viereckschanzen*, types de sites présents principalement en Europe centrale, et qui étaient à la base interprétés comme des lieux liés au culte (*cf. infra*). En Bohême, comme dans le reste de l'Europe, l'interprétation traditionnelle de sanctuaires<sup>12</sup> a en effet été abandonnée, pour privilégier celle d'unités d'habitat à fonctions diverses (*Venclová 1998a ; Buchsenschutz 2007*, p. 181 ; *Venclová (ed.) 2008b*, p. 13 ; *von Nicolai 2009*). L'étude de C. von Nicolai a montré que ces sites présentent moins de différences entre eux que le panel des établissements ruraux dans le nord de la France. Les *Viereckschanzen* sont globalement plus élaborées, mais moins diversifiées. On n'y trouve par exemple pas de traces de production spécialisée ou de consommation de vin, et les enclos sont généralement plus simples. Surtout, la variété des habitats ruraux gaulois, des fermes les plus modestes aux résidences aristocratiques, ne semble pas se manifester en Allemagne. Ainsi des résidences aristocratiques justement, comme Paule ou Montmartin, qui n'ont pour l'instant pas été reconnues outre-Rhin (*von Nicolai 2009*, p. 268). La situation est la même en Bohême, où on connaît actuellement dix *Viereckschanzen*<sup>13</sup>, dont la datation principale est la période de LT C2-D (*Venclová (ed.) 2008b*, p. 33).

<sup>10</sup> Voir par exemple les sites des Genêts, du Chemin Chevaleret et des Natteries (*Maguer, Lusson 2009*) ou encore Batilly-en-Gâtinais (fouilles S. Fichtl) pour le centre-ouest de la Gaule.

<sup>11</sup> Le site a été mis en parallèle avec Mšecké Žehrovice par N. Venclová elle-même, dans le compte-rendu qu'elle a effectué de la monographie consacrée à Montmartin: voir *Venclová 1998c*, p. 727.

<sup>12</sup> Par exemple *Jansová 1968* pour la Bohême. Voir *von Nicolai 2009*, p. 246-250 pour un historique de la recherche sur les interprétations liées aux *Viereckschanzen*.

<sup>13</sup> Neuf sites dans *Waldhauser 1992b*, auxquels il faut ajouter Rakovice (voir *Venclová (ed.) 2008b*, p. 35, fig. 10 : 3).

Pour conclure avec les habitats dispersés, il faut encore mentionner les « zones industrielles » définies par N. Venclová, dans le cadre de son étude de la zone autour de la rivière Loděnice (*Venclová 2001*, p. 209-213). Il s'agit d'habitats à forte dominante d'activités artisanales, isolés les uns des autres, mais formant dans leur globalité une micro-région où se concentrent ces sites caractéristiques. Si l'on peut ici parler de regroupement d'artisans et d'occupation dense à l'échelle de la région, la distance entre les sites ne permet néanmoins pas de parler d'habitat groupé. Cet exemple de Bohême, daté principalement de LT B2-C1, illustre ce que l'on pourrait appeler un « regroupement lâche » de zones d'habitat et de production.

Ceci nous amène au deuxième grand type de sites, les habitats groupés ouverts. Nous avons vu que l'habitat dispersé constituait la trame de fond de l'habitat tout au long de La Tène. C'est là-dessus que viennent se greffer les habitats groupés, assez rares avant le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (*Buchsenschutz 2007*, p. 224). Le type le plus simple est le village, au sens strict du terme, c'est-à-dire un regroupement à fonction essentiellement agricole, avec des sites comme Glastonbury en Angleterre, ou Acy-Romance dans les Ardennes (*Buchsenschutz 2007*, p. 97-98). Des ensembles de taille plus modeste, tel Radovesice en Bohême (*Waldhauser et al. 1993*), regroupent trois ou quatre unités familiales<sup>14</sup>. Dans ce cas, le site est qualifié de village (*Dorf*), mais le terme de « hameau » serait peut-être plus adéquat. Sur le chemin menant progressivement à l'urbanisation de La Tène finale, une variante de ces villages est constituée par les « agglomérations d'artisans ». Leur rôle dans la production et les échanges est dans ce cas mis en avant : « ce sont d'abord les artisans et les commerçants qui créent des bourgades inorganisées sur des carrefours routiers, sur des gués ou à proximité immédiate des ressources minières » (*Buchsenschutz 2007*, p. 67-68). Des sites comme Levroux (*Buchsenschutz et al. 2000*) ou Bobigny (*Marion, Le Bechenec, Le Forestier 2006-2007*) constituent l'équivalent des « centres de production et de distribution » ou des « centres de type Němčice-Roseldorf », tels que définis par V. Salač<sup>15</sup> (*cf. infra*). Ces agglomérations concentrent à la fois des zones d'habitat, des zones de production spécialisée, et des fonctions

commerciales, généralement identifiées par le mobilier ou la position topographique du site. En Bohême, ils apparaissent vers la fin du III<sup>e</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup> s.<sup>16</sup>, mais couvrent principalement la période LT C2-D. Lovosice ou Kunětická hora sont par exemple des sites où la production et la diffusion de meules a été observée (*Waldhauser 1981a* ; *Salač 1990*).

Dans le reste de l'Europe, les autres parallèles le plus souvent évoqués sont Manching, Berching-Pollanten (D), Bâle-Gasfabrik (CH), Němčice (CZ) ou Roseldorf (A) (*Sievers 2003* ; *Schäfer 2002* ; *Hecht et al. 1999* ; *Čížmář, Kolníková 2006* ; *Holzer 2007* ; voir *Salač 2005*). Dans certains cas, ces agglomérations correspondent à la première phase de regroupement, ouverte, précédant l'apparition d'un oppidum, sur le même lieu (Manching) ou à son immédiate proximité (Levroux).

Ces oppida constituent la manifestation la plus tardive en termes d'habitat pour La Tène. Ils représentent un phénomène caractéristique de La Tène finale, dont l'importance dans l'histoire de la recherche a fait de ces sites un marqueur pour la « civilisation » ou pour l'« horizon » des oppida (voir *chap. 3*). Les oppida occupent une place particulière dans notre problématique principalement pour deux raisons : leur rôle dans l'histoire de la recherche d'une part, et leur rôle dans l'organisation (et le contrôle ?) des échanges d'autre part. Cette fonction économique, couplée à l'artisanat, est en effet un des critères de définition des oppida, au même titre que les fonctions politiques ou religieuses (*Fichtl 2005a*).

On compte environ cent soixante-dix oppida dans l'Europe laténienne<sup>17</sup>, bien que ce chiffre soit variable selon les auteurs et les définitions. Les deux tiers de ces sites (cent vingt oppida) se situent en Gaule, tandis qu'en Bohême ils sont traditionnellement au nombre de six : Stradonice, Závist, Hrazany, Nevězice, Třisov et České Lhotice<sup>18</sup>. Ils sont situés principalement au centre du pays et le long de la Vltava ; toute la partie nord, la plaine de l'Elbe, en est dépourvue, ce qui constitue un des critères ayant permis à certains auteurs d'argumenter en faveur d'une bipartition de l'occupation en Bohême (*cf. infra*).

L'uniformité de la « civilisation des oppida » a néanmoins été nuancée par S. Fichtl, qui a mon-

<sup>14</sup> L'étendue du site est estimée à 0,75 ha à LT B et 1,25 ha à LT C2 (*Venclová (ed.) 2008b*, p. 18-19, 31).

<sup>15</sup> Notamment *Salač 2005* et *Salač 2009b*. L'acronyme PDC ou PDZ y désigne ces « Produktions- und Distributionszentren », celui de NRC ou NRZ les « Zentren vom Typ Němčice-Roseldorf ». Voir également l'article du même auteur dans les actes du colloque de l'AFEAF tenu à Aschaffenburg en 2010 (parution prévue en 2012).

<sup>16</sup> À la fin, voire dans le courant de LT C1 selon *Venclová (ed.) 2008b*, p. 35.

<sup>17</sup> D'après la base de données [www.oppida.org](http://www.oppida.org). Voir aussi *Benková, Guichard 2008*, annexe 1, pour la liste et la localisation des sites retenus dans cet inventaire.

<sup>18</sup> Le site de Vladař (Bohême occidentale) n'est pas inclus ici, car malgré quelques tessons de LT finale, aucune occupation de cette période n'est pour l'instant attestée (*Chytráček, Šmejda 2006*).

tré que l'organisation du territoire était certainement différente de part et d'autre du Rhin. En effet, pour la « Celtique orientale », les noms de peuple connus semblent couvrir des zones beaucoup plus grandes, l'auteur proposant des « fédérations de peuples », et le réseau des oppida y est plus lâche qu'en Gaule (Fichtl 2006, p. 52).

On notera que différentes hypothèses existent pour expliquer l'apparition des oppida. Si on penche aujourd'hui plus pour une genèse endogène, comme processus « naturel » de l'évolution de l'habitat groupé à La Tène (Buchsensschutz 2004 ; Fichtl 2005a ; Kaenel 2006), certains auteurs, notamment en Bohême, y voient une influence directe du monde italique. En effet, P. Drda estime que le plus ancien oppidum du pays, Závist, aurait été fondé vers 175 av. J.-C. par des Boïens de retour d'Italie du Nord, où ils auraient emprunté l'idée même d'urbanisation (Drda, Rybová 1995, p. 121-125 ; voir chap. 11.1.1). Cette théorie est aujourd'hui mise en doute, y compris en Bohême<sup>19</sup>. Les travaux de V. Salač ont permis de revoir la question de la genèse des oppida, à partir d'une étude des liens entre les différentes formes d'habitats groupés de La Tène (Salač 2009b ; voir ici fig. 9).

Dans ce cadre, la relation entre les « PDZ », les « NRZ » (cf. supra) et les oppida est précisée. L'auteur introduit ainsi la notion d'oppida de hauteur et de plaine (Berg- et Taloppida), qu'il distingue selon leur importance (Salač 2009b, p. 226). Les premiers sont en général à l'écart des voies de communication principales, ont une occupation interne plus lâche, et sont le plus souvent des créations nouvelles, qui ne perdurent pas après la période laténienne. Les oppida de plaine sont quant à eux rapprochés des sites de type Nēmčice-Roseldorf (NRZ), qui ont en commun de présenter des traces d'activités diverses : religieuses, commerciales, et surtout une production à grande échelle. La filiation entre ces différents types d'agglomérations permet à l'auteur d'envisager une évolution interne au monde laténien. Les sites de type NRZ constituent dans ce schéma la première étape, endogène, du phénomène d'urbanisation, amorcé alors dès le III<sup>e</sup> s.

D'autres sites, de taille plus modeste, viennent compléter ce maillage de sites de hauteur fortifiés. Leur rôle n'est pas toujours bien connu, et leur faible superficie cache certainement différentes réali-

tés<sup>20</sup>. Si des traces d'habitat sont parfois identifiées (Bâle *Münsterhügel*, Zvíkov), d'autres sites semblent davantage tournés vers des fonctions de stockage, tel Bundenbach, qui se particularise par un très grand nombre de fosses (voir *Buchsenschutz 2007*, p. 93-96). Une fonction rituelle a également pu être avancée, comme dans le cas d'Obří Hrad en Bohême (Waldhauser 2001a, p. 369).

### 1.3.2. Les nécropoles et le rite funéraire

Le mode d'inhumation des défunts est très variable selon les époques et les régions, et s'illustre par des différences affectant aussi bien le rite funéraire (inhumation/incinération, type de tombe, orientation), que les composantes internes (composition du costume funéraire [armement, parure], présence/absence de mobilier d'accompagnement, et sa composition)<sup>21</sup>.

Les particularismes régionaux que nous évoquons en introduction s'illustrent donc bien avec les données funéraires. Les travaux de H. Lorenz ont montré, dans ce cas pour La Tène ancienne, que cette différenciation peut se situer à plusieurs niveaux, de l'échelle d'une micro-région à celle de l'Europe tout entière (Lorenz 1978a ; *Buchsenschutz 2007*, p. 206-207 ; fig. 10). H. Lorenz distingue ainsi des faciès régionaux à plusieurs niveaux : quatre « macro-groupes » (Marne-Moselle, Rhin-Danube occidental, Rhin-Danube oriental, et groupe bourguignon/lorrain), à l'intérieur desquels on peut identifier des groupes régionaux plus localisés. Chacun de ces ensembles se caractérise par des différences dans les pratiques funéraires et la composition du mobilier d'accompagnement. Les données établies par H. Lorenz ont été synthétisées en *annexe A.1*, données qui ont constitué une base de travail essentielle pour l'étude des contextes des marqueurs de contacts à longue distance présentés dans la seconde partie.

En effet, lorsqu'on se place à l'échelle d'un site ou d'une « région funéraire » donnée, les différences internes affectant les composantes du costume funéraire forment ce que V. Kruta appelle une « carte d'identité visuelle ». Celle-ci permet alors de déterminer la position sociale et l'origine du défunt (Kruta 2000, p. 79)<sup>22</sup>.

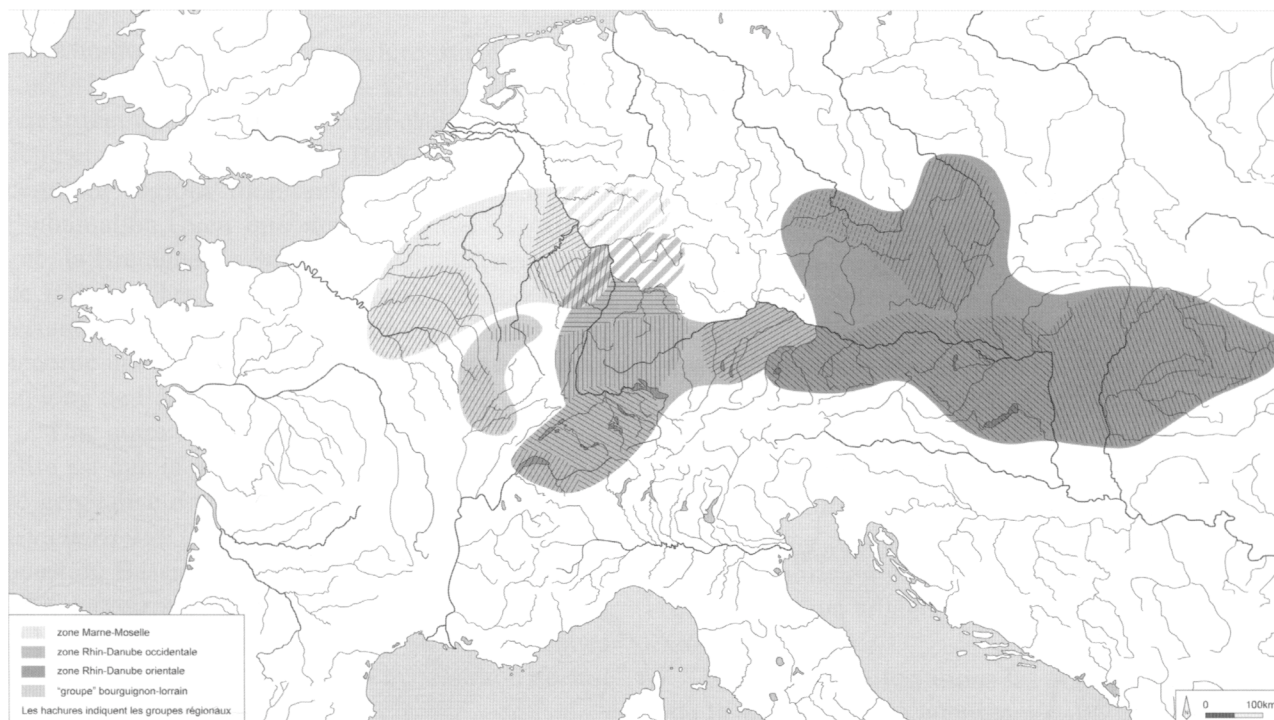
C'est selon ce modèle qu'une tombe présentant des caractéristiques se distinguant du faciès

<sup>20</sup> La dénomination latine de *castellum*, présente chez César et Tite-Live, a parfois été utilisée pour ces sites (Waldhauser 1984b).

<sup>21</sup> Voir par exemple Lorenz 1978a pour la période LTA-LT B.

<sup>22</sup> L'auteur précise que ceci se fait « sans équivoque possible », mais nous verrons dans la suite de ce travail que ce type d'affirmation peut être nuancé.

<sup>19</sup> Voir Vitali 1996 pour une étude plus complète de cet aspect. La thèse en cours de Jan Kysela se propose également d'examiner cette hypothèse (cotutelle Université Charles de Prague – Université de Strasbourg) : voir Kysela 2009 et 2010.



**Fig. 10.** Les principaux groupes régionaux de La Tène ancienne, établis d'après le mobilier funéraire (D.A.O. d'après *Lorenz 1978a*, annexe 10).

**Obr. 10.** Hlavní regionální skupiny rané doby laténské vytvořené na základě pohřebních výbav (podle *Lorenz 1978a*, příl. 10).

local (micro- ou macrorégional donc) est parfois interprétée comme la preuve du déplacement de l'inhumé(e), qui aurait été enterré selon le rite en vigueur dans sa région d'origine. On comprend qu'il est donc nécessaire de bien connaître les pratiques funéraires des différentes régions, et c'est en ce sens que le travail d'H. Lorenz a été d'une aide précieuse.

Le schéma global de l'évolution des pratiques funéraires dans l'Europe laténienne montre un passage de l'inhumation ou incinération sous tumulus au Hallstatt final/La Tène ancienne à l'inhumation en tombe plate pour LT B et C, et à l'incinération pour La Tène moyenne et finale. Ce schéma est bien sûr très général, et comporte de nombreuses exceptions.

En Bohême, la période de LT B-C1 est caractérisée par la prédominance de l'inhumation en tombe plate, qui se place ainsi en rupture avec les tumuli et incinérations de la période antérieure. Le standard est un défunt déposé en décubitus, les membres supérieurs le long du corps, la tête au nord (*Sankot 2008*, p. 86). Parmi les quelque 500 sites funéraires recensés (nécropoles et tombes isolées, *Drda, Rybová 1995*, p. 98), la nécropole la plus célèbre, et en même temps la plus grande connue à ce jour, est celle de Jenišův Újezd, avec plus de 130 tombes (*von Weinzierl 1899 ; Waldhauser et al. 1978*). D'autres exemples comme Kutná Hora-Karlov ou encore Radovesice sont bien connus grâce à leur publication (*Waldhauser 1987 ; Valen-*

*tová 1993 ; Waldhauser et al. 1993 ; Budinský, Waldhauser 2004*). Les tombes plates font leur apparition avec l'horizon « pré-Duchcov » à LT B1a, et disparaissent à la fin de LT C1. L'inhumation en tombe plate reste néanmoins cantonnée au nord et au centre de la Bohême. Dans le sud et l'ouest du pays, ce type d'inhumation est quasiment inconnu ; on note par contre encore au IV<sup>e</sup> s. la survivance de l'utilisation des tumuli, avec des tombes placées en position secondaire (*Sankot 2008*, p. 83-85). Cette division géographique est l'un des arguments majeurs utilisés dans l'histoire de la recherche tchèque pour évoquer un peuplement bipolaire du pays, et l'arrivée des « Celtes historiques » à LT B1a (voir *chap. 11.1.1*).

À l'inverse, l'incinération refait une apparition dès LT B2, mais demeure exceptionnelle. Les tombes sont dans ce cas le plus souvent en fosse et incluses dans les nécropoles à tombes plates (*Sankot 2008*, p. 85).

Pour LT C2-D1, la caractéristique principale est l'absence de données funéraires. On ne connaît aucune tombe de cette période<sup>23</sup>, ce qui pourrait s'expliquer par l'absence de mise en terre des défunts (*Venclová (ed.) 2008b*, p. 91). Si on se réfère au cadre global que nous avons énoncé, on peut imaginer un passage au rite crématoire, sans dépôt des os dans une tombe, mais ceci ne reste qu'une hypothèse.

<sup>23</sup> Sauf pour les groupes de Kobyly et de Podmokly, distincts de la culture laténienne, dans le nord de la Bohême. Voir *fig. 3 et Salač 2008a*.



**Fig. 11.** Aires de concentration des « tombes fastueuses » à La Tène ancienne (hachures) et à La Tène finale (pointillés) (Metzler-Zens - Metzler 1999, fig. 3).

**Obr. 11.** Oblasti koncentrace „bohatých hrobů“ v rané (šrafovaně) a pozdní (tečkovaně) době laténské (Metzler-Zens - Metzler 1999, obr. 3).

En Gaule, la situation est plus variable, selon les régions. Les inhumations en tombe plate sont néanmoins dominantes sur la majeure partie du territoire à LT B et C. Il en est ainsi par exemple en Ile-de-France (Marion 2004), où a notamment été mise au jour la nécropole de Bobigny, un ensemble de plus de 500 tombes datées de LT B2-C1 (Marion, Le Bechennec, Le Forestier 2006-2007). La Champagne et la Suisse s'illustrent particulièrement à cette période (Celtis Champagne 1991 ; Müller, Kaenel, Lüscher 1999, p. 261-263). Pour la Suisse, ce sont les nécropoles de Münsingen-Rain et Saint-Sulpice qui sont parmi les plus connues. On note également à cette période l'utilisation de tombes à enclos quadrangulaires, notamment en Bourgogne ou en Champagne (Villes 1999 ; Baral 1999).

Pour La Tène moyenne et finale, un inventaire réalisé en 1990 pour la France et le Luxembourg (Pion, Guichard 1993) a permis de proposer un

nombre de sites funéraires s'élevant à 480, pour un minimum de 3 000 tombes fouillées<sup>24</sup> (LT C-D). Ce chiffre est à mettre en perspective avec les quelque 10 000 tombes, pour une centaine de cimetières, connues pour le seul quart nord-est de la France au début de La Tène (Pion, Guichard 1993, p. 178). La répartition des ensembles funéraires en Gaule est inégale, puisque certaines régions sont quasiment vides (Pays de la Loire, Limousin, Franche-Comté ; Pion, Guichard 1993, p. 178), alors qu'on connaît quelque 1 000 tombes supplémentaires pour La Tène finale en Suisse (Kaenel 2004, p. 117).

Un autre type de données funéraires en Gaule est constitué par les tombes aristocratiques, comme dans le cas de Clemency (Metzler et al. 1991). Les riches tombes trévières s'insèrent dans un groupe que certains auteurs appellent les « tombes fastueuses » (Metzler-Zens, Metzler 1999). Comme le montre la fig. 11, ce type de tombe n'est pas attesté

<sup>24</sup> Selon les auteurs, sur ces 3 000 tombes, 1 600 ensembles seulement sont conservés et étudiables, et seuls 750 sont publiés. On mesure donc l'étendue de nos lacunes et l'impact sur les conclusions que l'on peut en tirer.

en Bohême.

Attardons-nous pour conclure sur le rite de l'incinération. P. Pion et V. Guichard ont fait remarquer que l'exclusivité supposée de ce rite est démentie (Pion, Guichard 1993, p. 180). Ainsi, certaines régions montrent une préférence pour l'inhumation, bien que non exclusive : l'Auvergne, la Bretagne, la Suisse occidentale (nécropole de Bâle) ou les Alpes. À l'inverse, le Sud méditerranéen (Provence, Languedoc et Roussillon) accorde une préférence à l'incinération, et ce tout au long de l'âge du Fer.

Une autre information ressortant de cet inventaire est que la période où le rite de l'incinération se généralise est variable selon les régions (Pion, Guichard 1993, p. 180-181). Ainsi, pour le nord-ouest du Bassin parisien, elle se situe au début de LT C1 (voir par exemple Paris 1998). Dans l'est et le sud-est de cette même zone, on note quelques cas isolés au III<sup>e</sup> s., mais la généralisation se fait plutôt au II<sup>e</sup> s., au début de LT C2.

On notera que ce changement de rite se fait d'ouest en est, s'inscrivant ainsi dans un mouvement inverse à celui proposé par V. Kruta par exemple, qui estime que l'incinération connaît un regain à partir du III<sup>e</sup> s., « à partir du succès de l'expansion danubienne » (Kruta 2000, p. 81).

On ne détaillera pas ici les variantes locales dans la composition du costume et des offrandes funéraires, puisque ces éléments sont très variables selon les régions. Nous serons néanmoins amenés à discuter de certains points particuliers dans la seconde partie.

### 1.3.3. Les sanctuaires et lieux de culte

Les grands types de sanctuaires ou de lieux rituels actuellement connus dans l'Europe nord-alpine se répartissent entre les grands sanctuaires clôturés du nord de la France, les grottes du sud de l'Allemagne, les *Brandopferplätze* alpins et les sanctuaires provençaux (Buchenschutz 2007, p. 170). En plus de ces lieux spécifiquement voués au culte, les activités rituelles peuvent aussi s'inscrire dans des structures d'habitat (village/ville ou résidence aristocratique ; Buchenschutz 2007, p. 180-181).

Si l'on se concentre plus spécifiquement sur la Gaule, on peut mettre en avant quelques différences, essentiellement entre le Nord et le Sud (Arcelin, Brunaux 2003b, p. 246) :

- les grands sanctuaires collectifs sont surtout présents dans le Nord et l'Ouest de la Gaule, comme à Gournay-sur-Aronde, Fesques, Estrées-Saint-Denis, Saint-Maur.
- dans ces mêmes ensembles géographiques, on

retrouve un comportement différent dans le mobilier déposé : armement dans le Nord et l'Ouest, céramiques importées et amphores dans le Sud-est ou le Centre.

Une autre pratique est soulignée par les auteurs : celle de l'héroïsation de personnages importants. Ainsi, la statuaire gauloise est mise en relation avec ce type de culte, rendu à des « ancêtres ou des contemporains héroïsés, dans le cadre de cultes familiaux ou collectifs ». On cite alors les exemples de Paule, Entremont ou Roqueperouse (Arcelin, Brunaux 2003b, p. 246), et on peut y ajouter la tête de Mšecké Žehrovice que nous avons évoquée plus haut. Ces sites illustrent ainsi le cas de pratiques cultuelles au sein de l'habitat, de la même manière qu'Acy-Romance, avec une étroite imbrication des activités rituelles dans le contexte d'un village ouvert (Brunaux, Malagoli 2003, p. 47-52).

Une des manifestations les plus monumentales de la sphère rituelle laténienne est donc composée de ces grands sanctuaires construits et structurés du nord de la Gaule, tels qu'ils se développent au III<sup>e</sup> s., à l'instar de Gournay-sur-Aronde ou Ribemont-sur-Ancre (Brunaux, Malagoli 2003 ; Buchenschutz 2007, p. 175).

En Bohême justement, on constatera l'absence de tels aménagements monumentaux<sup>25</sup>. Les tentatives d'identification de sanctuaires construits ont été jusqu'à présent vouées à l'échec. Les espaces quadrangulaires centre-européens, les fameuses *Viereckschanzen* (cf. supra), ne sont donc pas les pendants des sanctuaires quadrangulaires d'Europe occidentale (Venclová (ed.) 2008b, p. 92).

Le site de Libenice (Rybová, Soudský 1962) a été déclassé de la liste des sanctuaires, puisque les trois structures principales ayant permis cette identification, une riche tombe de femme, une grande fosse remplie de mobilier, et un enclos fossé entourant ces structures, semblent d'époques différentes (Kruta 2000, p. 91 ; Buchenschutz 2007, p. 180 ; Venclová (ed.) 2008b, p. 92).

L'exemple de Mšecké Žehrovice illustre, nous l'avons dit, le cas d'activités religieuses insérées dans un habitat interprété comme une « résidence aristocratique ». Ce n'est donc pas un sanctuaire, au sens « nord-gaulois » du terme, mais il semble que ce soit dans ce contexte d'habitat qu'il faille chercher les lieux rituels tchèques.

Un autre exemple célèbre de Bohême est le sanctuaire, clôturé et construit, situé sur l'acropole de Závist, mais à une période antérieure au cadre

<sup>25</sup> Même si la Bohême a été incluse dans le groupe des « grands sanctuaires clôturés du nord de la France, de Bohême et de Moravie » (Buchenschutz 2007, p. 170), ce qui est valable uniquement pour le sanctuaire de Závist au V<sup>e</sup> s. (cf. infra).



chronologique qui est le nôtre. Les constructions sont en effet datées du V<sup>e</sup> s., la fin de ce siècle marquant l'abandon, provisoire, des lieux. On trouve en effet sur ce même site, quelques siècles plus tard, des espaces rituels dans le contexte d'une autre « ferme aristocratique », installée sur l'acropole de l'oppidum aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (*Drda, Rybová 2001*). Une des structures originales caractérisant cette zone est un bâtiment octogonal, ici entouré d'un enclos ovale, type de construction que l'on retrouve également sur l'acropole nord de l'oppidum de Třisov, où il est interprété comme un petit temple (*Břeň 1975 ; Venclová (ed.) 2008b*, p. 92).

#### 1.3.4. Les dépôts : pratique rituelle ou cachette ?

Les dépôts constituent un dernier type de site qui, nous le verrons dans la seconde partie, peut nous renseigner sur les contacts à longue distance. Leur fonction est variablement interprétée. Le bref historique de la recherche établi par S. Rieckhoff a bien montré les hésitations entre deux théories principales : le sacré, sous la forme d'une offrande rituelle, et le profane, sous la forme de cachettes de marchands ou d'artisans (*Rieckhoff 2006*, p. 280).

Pour la localisation des dépôts, il faut tout d'abord faire la différence entre milieu sec et milieu humide (source, puits, rivière, marais ou tourbière). Ce lieu peut alors être soit isolé, soit installé dans un sanctuaire, dans un habitat, ou encore à proximité d'axes de circulation importants (*Kurz 1995*, chapitre 7 ; *Rieckhoff 2006*, p. 279). Un phénomène caractéristique du Sud-ouest de la France, et plus particulièrement du Toulousain, est constitué par les puits à offrande, datés des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (*Verdin, Vidal 2004a ; 2004b*). Ce type de dépôt n'est pas attesté en Bohême.

La composition des dépôts montre une certaine variabilité à l'échelle de l'Europe, et permet de dégager de grandes tendances régionales (*Rieckhoff 2006*, p. 281-282) :

- la déposition de fibules est un phénomène courant en Allemagne, en Italie et dans les Alpes, mais pas en France ou dans les pays danubiens. Nous ajouterons qu'elle est toutefois attestée en Bohême, avec le cas célèbre du trésor de Duchcov, qui renfermait au moins 2000 objets, principalement des parures en bronze, contenues dans un chaudron (*Kruta 1971 ; Benková 1999*).

- les dépôts de métal précieux, notamment de torques, sont courants en France, en Angleterre, en

Bohême et dans les Alpes, mais ne sont pas connus en Allemagne. Dans cette catégorie, et dans la même zone, il convient de mentionner également les nombreux dépôts monétaires, mais qui sont eux bien attestés en Allemagne<sup>26</sup>. Quelques exemples célèbres sont constitués par les dépôts de Saint-Louis ou Tayac pour la France, ou de Podmokly (5 000 à 10 000 monnaies), Starý Kolín ou Stradonice pour la Bohême (*Furger-Gunti 1982 ; Boudet 1987 ; Militký 2008*, p. 125 ; *Nemeškalová-Jiroudková 1998*).

- le dépôt d'armes : l'immersion d'épées est courante entre le V<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s., avec un pic au III<sup>e</sup> s. ; elle concerne une zone entre la Seine, la Saône, les lacs de Suisse occidentale et le haut Danube, mais exclut l'Autriche.

- les lingots de fer sont les plus caractéristiques en Allemagne, et on les retrouve principalement dans le sud et le sud-ouest de ce pays, ainsi que sur le Plateau suisse.

- les dépôts d'outillage mixte en fer sont essentiellement représentés dans le domaine des oppida de l'Est du Rhin (*Rieckhoff 2006*, p. 282 ; voir la carte dans *Schönfelder 2006*), à l'instar de Kolín (*Rybová, Motyková 1983*) ou Bezdědovice (*Michálek 1999*) en Bohême.

Pour compléter cette liste, on se référera à la typologie sommaire des dépôts établie par G. Bataille (2006). La catégorie C.3 y regroupe les dépôts mixtes n'affichant pas de catégorie fonctionnelle préférentielle dans le mobilier qui les compose. La découverte de la faille de la Chuire, sur l'oppidum de Larina, s'insère dans ce cadre, (*Perrin 1990 ; Barral et al. 2003*, p. 155-156), et est mise en parallèle avec les dépôts de Duchcov et Berne *Tiefenau*, en raison de l'abondance du matériel (*Bataille 2006*, p. 254 ; voir aussi *Müller, Kaenel, Lüscher 1999*, p. 272-273).

Si ces différents types de dépôts sont bien identifiés, c'est leur interprétation, nous l'avons vu, qui est la plus variable entre les auteurs. V. Kruta se montre par exemple sceptique quant à leur identification en tant que « trésors cachés à cause d'une menace » et préfère leur attribuer une motivation religieuse. Par contre, il précise que les « trouvailles isolées » peuvent fournir des informations importantes sur les voies de communications et la diffusion de certains objets (*Kruta 2000*, p. 93).

Pour les dépôts d'outils, S. Rieckhoff pense qu'il peut s'agir d'ensembles liés aux pratiques rituelles d'une élite. Elle utilise pour cela deux arguments : les assemblages d'outils sont généralement hétérogènes, puisque regroupant plusieurs

<sup>26</sup> Voir la carte établie par B. Ziegeus dans la publication du dépôt de Großbissendorf : *Ziegeus 1995a*, fig. 62 et p. 93-99 pour les sites allemands.

métiers ; et le fait que dans l'Antiquité, les artisans ne disposaient pas en principe eux-mêmes des matières premières, qui devaient plutôt être la propriété d'un chef local (*Rieckhoff 2006*, p. 284).

Elle rejette l'interprétation profane de ces dépôts, comme l'a développée G. Kurz, d'une cachette d'artisans liée à des périodes de troubles (*Rieckhoff 2006*, p. 282-283 ; *Kurz 1995*, p. 121).

Pour la Bohême, les dépôts d'objets en fer sont interprétés comme ceux d'artisans ou de marchands, alors que ceux placés à la base de maisons ou de remparts sont généralement considérés comme des offrandes de fondation. Pour les dépôts monétaires, les raisons peuvent être différentes (rituel, thésaurisation dans un sanctuaire ou d'un peuple). Globalement, on met en avant le fait qu'il est difficile de différencier le dépôt irréversible, qui est associé au rituel, du dépôt réversible, vu comme acte de thésaurisation (*Venclová (ed.) 2008b*, p. 93-94).

Cette notion de réversibilité/irréversibilité du dépôt, rappelée également par S. *Rieckhoff* (2006, p. 279), paraît très importante pour l'identification de la fonction, profane ou rituelle. Les motivations ne sont en effet certainement pas les mêmes entre un dépôt où il est possible, le cas échéant, de récupérer les objets enfouis, et celui où ces objets sont définitivement inaccessibles (fonds de lacs ou failles par exemple).

### 1.3.5. La sphère économique : échanges et production

Dans l'évolution globale de la sphère socio-économique à l'âge du Fer, on considère traditionnellement que les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. correspondent à une période de « creux », ou tout du moins de « transition majeure », pour reprendre les mots de P. Brun (2007). On imagine alors que les migrations celtiques attestées par les textes ont eu pour effet de rompre ou au moins endommager les circuits d'échanges traditionnels (*Brun 2007*, p. 380). L'absence d'habitat groupé plaide également pour l'existence d'une société plus faiblement hiérarchisée.

Au contraire, les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. sont considérés comme une phase correspondant à des changements dans la sphère économique : augmentation de la production spécialisée, et développement des échanges commerciaux (*Buchsenschutz 2004*, p. 342-343). Ces changements sont parfois placés un peu plus tôt, dès le III<sup>e</sup> s., à partir de l'exemple des « zones industrielles » que nous avons évoquées plus haut, ces regroupements marquant une meilleure organisation des processus de production

et de distribution (*Venclová (ed.) 2008b*, p. 140).

Ces changements dans la sphère économique sont parfois illustrés par l'exemple de l'apparition de la meule rotative, démontrant une hausse des capacités de production. C'est en effet une innovation majeure, qui permet un rendement seize fois plus rapide que les meules à va-et-vient (*Buchsenschutz 2004*, p. 340), dont l'apparition est placée entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> s. selon les régions, et mise en parallèle à la production de céramique tournée (*Ferdière et al. 2006*, p. 60-61). En Gaule, elle semble apparaître au IV<sup>e</sup> ou au III<sup>e</sup> s., innovation arrivant certainement à partir de l'Espagne (*Buchsenschutz 2004*, p. 340). En Bohême, la meule rotative est utilisée à partir de la première moitié du III<sup>e</sup> s., à LT B2, mais ne devient fréquente qu'à LT C1 (*Holodňák, Mag 1999*, p. 431, tab. 10 ; *Venclová (ed.) 2008b*, p. 118), et l'inspiration ayant permis l'apparition de ce nouvel outil est recherchée en Méditerranée (*Venclová (ed.) 2008b*, p. 78). On fera remarquer que cet avis était originellement celui d'O. Buchsenschutz pour la Gaule, mais que l'auteur l'a par la suite remis en cause (voir *Buchsenschutz, Pommepuy 2002*, p. 177). Il serait dans ce cadre intéressant de voir si la situation peut être la même en Bohême : doit-on réellement chercher les prototypes en Méditerranée, au sens large, ou bien peut-on imaginer une diffusion de la technique depuis l'Espagne, via la Gaule ?

Mais plus que les meules, c'est l'apparition de la monnaie qui est pour une grande part responsable de l'idée d'un accroissement des échanges à La Tène moyenne et finale. En ce qui concerne la circulation monétaire, nous n'entrerons pas ici dans le détail, puisque ce point sera développé dans la seconde partie. Mais nous pouvons souligner l'existence de nombreux systèmes, fonctionnant sur des alois et des étalons différents. La carte établie par P.-M. Duval (*fig. 12*), malgré quelques petites lacunes, en fournit une bonne illustration : elle présente un découpage géographique de l'Europe en fonction des types monétaires méditerranéens ayant constitué les prototypes des monnaies celtiques.

Ainsi, en Bohême, la base du système repose dès ses débuts sur le statère en or, inspiré des monnayages macédoniens d'Alexandre le Grand (336-323 av. J.-C.). C'est dans un second temps que l'on verra apparaître les monnaies en argent, essentiellement des quarts de quinaire (voir *chap. 5.1*).

En Gaule, différents systèmes coexistent. Le monnayage en or, sur la base du statère macédonien de Philippe II (359-336 av. J.-C.) et du statère de Tarente, constitue la circulation dite « primitive » en Gaule, certainement à partir de régions autour du Massif central (*Delestrée, Tache 2004*, p. 5 ;

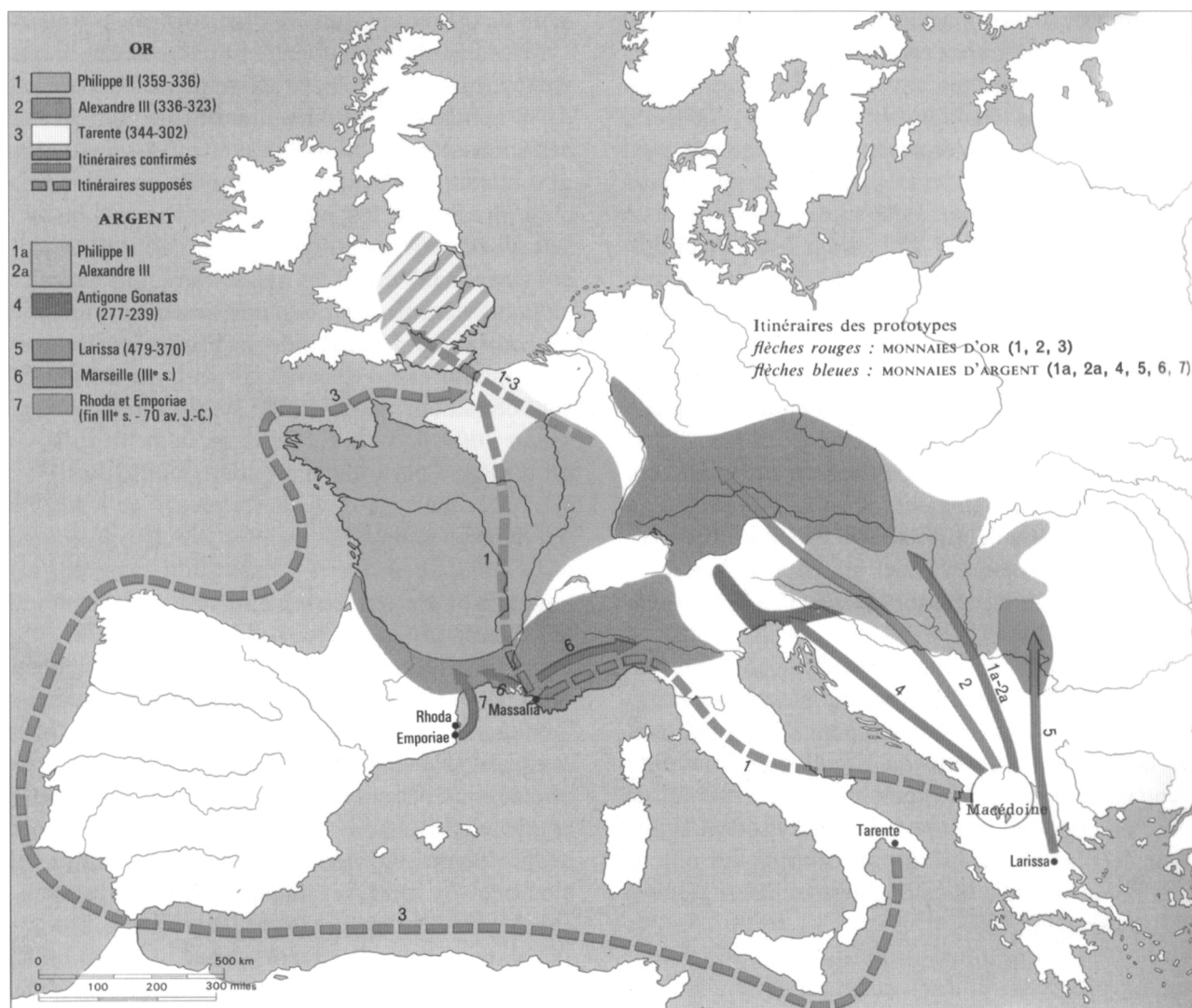


Fig. 12. Les grands systèmes monétaires et leurs prototypes (Duval 1977, fig. 454).

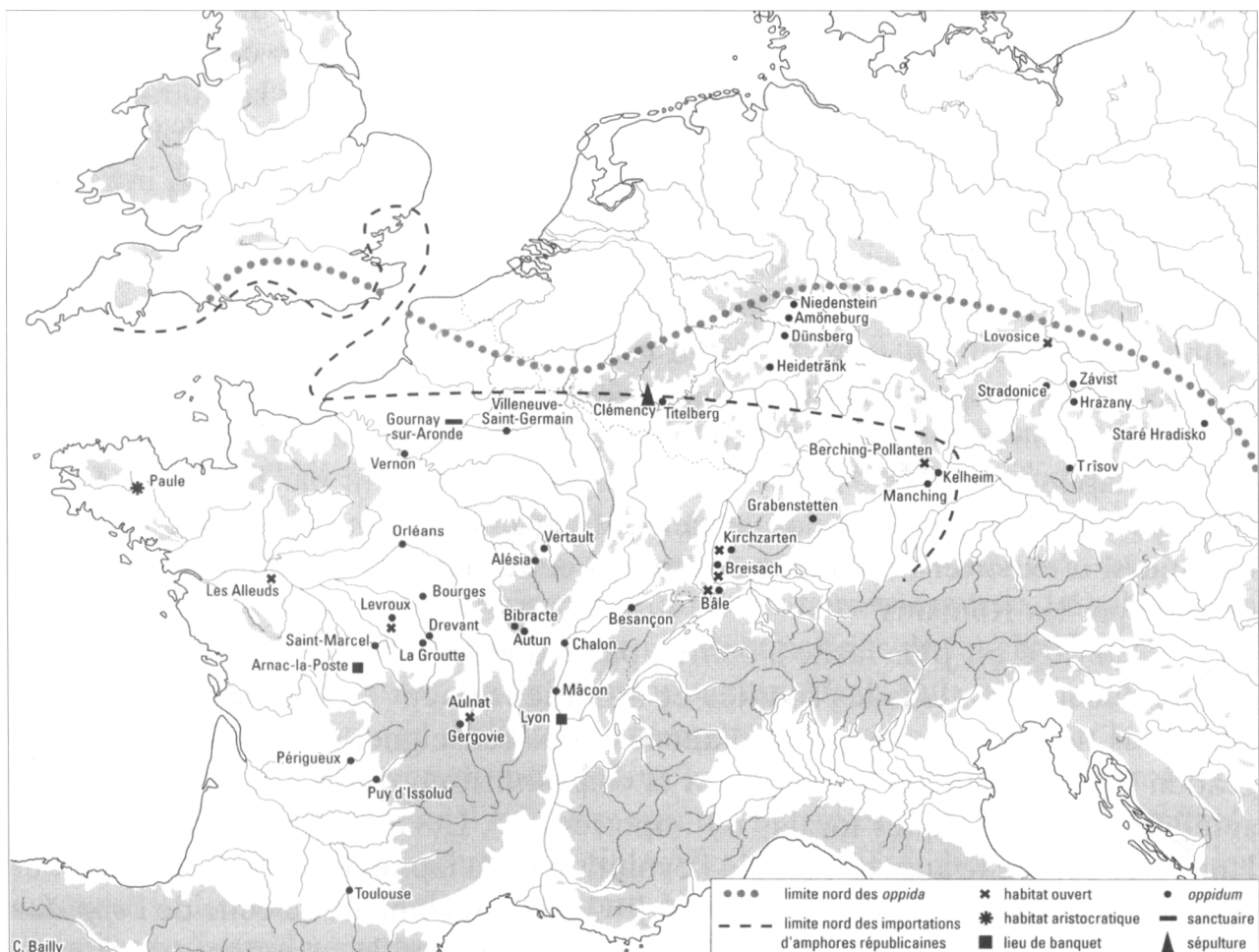
Obr. 12. Mincovní systémy a jejich vzory (Duval 1977, obr. 454).

*Delestrée, Tache 2007, p. 7).* On trouve ensuite, un peu plus tard, les drachmes lourdes inspirées de monnaies d'Emporion, Marseille ou Rhoda, dès la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les séries de Rhoda ont par la suite certainement été la source d'inspiration des « monnaies à la croix » caractéristiques de la zone entre Haute-Garonne et Méditerranée. Dans la série des monnaies en argent, il faut également mentionner l'existence de la « zone du denier » dans le Centre-Est de la Gaule, dont le numéraire s'inspire des deniers romains de la fin de la République, avec notamment le motif de la tête casquée de Rome. Enfin, les monnaies en bronze se répartissent entre bronzes frappés et coulés. Les premiers sont frappés en nombre chez les peuples autour de la Loire moyenne, tandis que les seconds, appelés plus communément potins, caractérisent une grande partie de la Gaule, à l'exception de l'Armorique et du Sud de la France (voir *Boudet 1995b, fig. 64*).

Une des caractéristiques de l'économie gauloise de La Tène finale est la circulation des amphores

vinaires en provenance d'Italie. Ce phénomène n'a que peu dépassé les limites de la Gaule (fig. 13), de sorte que pour la République tchèque, on compte en tout et pour tout trois tessons d'amphores : deux sur l'oppidum de Stradonice, et un sur celui de Staré Hradisko (*Svobodová 1985, p. 664*). Ceci ne veut pas dire que le vin n'a pas circulé jusqu'en Bohême, puisque d'autres contenants ont pu être utilisés. Mais la rareté des amphores tranche avec la situation en Gaule : *O. Buchsenschutz (2004, p. 355)* rappelle les chiffres avancés par *P. Tchernia* : près de 120 000 hectolitres par an importés d'Italie<sup>27</sup> ! Le rôle important de Toulouse et de Chalon-sur-Saône dans la gestion de ce trafic est dans ce cas mis en avant. La diffusion des amphores touche peu les fermes (hors fermes aristocratiques), mais concerne plutôt les villages, et sur-

<sup>27</sup> Ce chiffre est une estimation annuelle, et correspond à environ 60 millions d'amphores sur un siècle (durée de l'amphore Dressel 1). Il est mis en parallèle, pour comparaison, aux 750 000 hl de vins d'Aquitaine exportés annuellement au début du XIV<sup>e</sup> s. Voir *Tchernia 1986, p. 86-87*.



**Fig. 13.** Les principaux sites du second âge du Fer et les limites de la circulation des amphores (en traits tiretés) (Buchsenschutz 2004, fig. p. 339).

**Obr. 13.** Nejvýznamnější lokality pozdní doby železné a hranice rozšíření amfor (přerušovaná linie) (Buchsenschutz 2004, obr. str. 339).

tout les oppida (Buchsenschutz 2004, p. 356). Ce commerce connaît une crise et une chute brutale des importations au milieu du 1<sup>er</sup> s., le seul territoire épargné à cette période étant le Nord-est de la Gaule (Poux 2004, p. 196-199, 378).

Ces quelques exemples ont servi à illustrer les changements affectant les réseaux de production et d'échanges à La Tène moyenne et finale. Ces innovations viennent toutefois se calquer sur des réseaux existant déjà auparavant, et qui sont parfois spécifiques à certaines régions. Pour la Gaule, on mentionnera la route de l'étain, en direction de la Grande-Bretagne. En Europe centrale, un type de minerai spécifique est constitué par le graphite, alors que l'ambre circule le long de la route du même nom, entre Baltique et Adriatique, via la Moravie. D'autres produits comme le sel, les matériaux noirs (lignite, sapropélite) ou le verre étaient certainement extraits et/ou finis dans des zones bien délimitées, mais disposaient de réseaux de distribution plus larges (voir chap. 12.3 et Salač 2004a).

### 1.3.6. Bohême et Gaule : points communs et divergences

Les différents aspects de la culture laténienne que nous venons d'examiner permettent de dégager un certain nombre de caractéristiques convergentes ou divergentes entre la Bohême et la Gaule. Ces deux ensembles géographiques s'insèrent dans la même aire culturelle dès le début de LT B, et la voient disparaître à peu près en même temps, dans le dernier quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Seules les raisons diffèrent : en Gaule, la civilisation gallo-romaine est le résultat de la conquête romaine ; en Bohême, le groupe de Plaňany, composante de la culture de Großbromstedt, qui succède à celle de La Tène, semble apporté par les Germains.

Pour l'habitat, nous avons pu constater que

ses formes sont globalement les mêmes entre la Bohême et la Gaule. Dans la recherche également, on trouve des problématiques et des analyses similaires, portant notamment sur la hiérarchie entre les sites, et sur l'interaction entre le regroupement d'artisans et le regroupement de l'habitat. On fera néanmoins remarquer ici que nous manquons de données publiées nouvelles, surtout pour la Bohême, où peu de « nouveaux » sites sont récemment apparus dans la littérature, malgré les opérations d'archéologie préventive. En France, la situation est moins extrême, les sites publiés constituant, au moins dans le nord de la France, 30% à 50% des sites fouillés récemment (*Blancquaert et al. 2009*, p. 14).

La seule différence que nous avons évoquée est la densité du réseau des oppida entre l'ouest et l'est du Rhin. On constatera néanmoins que la zone des oppida de Bohême, c'est-à-dire principalement le centre et le sud du pays, est bien couverte, avec plusieurs sites situés à une trentaine de kilomètres de distance, sur une chaîne entre Stradonice et Nevězice, voire Trísov.

En ce qui concerne le domaine funéraire, la période de LT B-C1 montre une utilisation préférentielle de l'inhumation en tombe plate dans nos deux zones, malgré quelques variantes locales. Par contre, pour la période suivante, l'absence de données pour la Bohême empêche toute comparaison. Nous avons seulement constaté que la période dans laquelle le changement a lieu est différente selon les régions, entre LT C1 et LT C2.

La principale caractéristique concernant les sanctuaires est précisément l'absence de leur variante « clôturée et construite » en Bohême, dans le cadre chronologique qui est le nôtre. En revanche, les indices d'activités rituelles dans l'habitat sont présents dans nos deux zones ; dans ce contexte, différents sites ayant livré de la statuaire en pierre ont permis de proposer une même interprétation : le principe de l'héroïsation d'un ancêtre ou d'un héros local.

Pour les dépôts, les pratiques sont globalement similaires, même si l'on note quelques particularités, comme le dépôt d'outillage qui est plus fréquent en Bohême qu'en Gaule. On remarquera également que les questionnements quant à la fonction des dépôts (sacré/profane) sont les mêmes, mais que les interprétations varient selon les auteurs.

L'examen des types de sites a montré que nous disposons de beaucoup plus de caractères convergents que de vraies différences. Par contre, dans les activités liées à la sphère économique, cette image est moins nette. Si le rôle des différents sites (ou au moins la manière dont on les interprète) est semblable, l'exemple des meules nous montre que

les recherches ne sont pas encore assez poussées pour permettre de comprendre la genèse de cet outil, notamment en Bohême.

Les cas des amphores et des prototypes monétaires illustrent quant à eux une nette différence entre la Bohême et la Gaule, et même plus globalement entre les parties occidentale et orientale du monde celtique. Il faut néanmoins remarquer que ces divergences concernent en fait des relations avec le monde méditerranéen. Pour les monnaies, les inspirations ont été puisées sur deux générations successives de rois de Macédoine. La plus ancienne, celle de Philippe, a été copiée en Gaule, tandis que celle d'Alexandre caractérise l'Europe centrale. Pour l'Italie, et en l'état des données, il est clair que les relations étaient plus soutenues avec la Gaule qu'avec la Bohême. Le cas de la céramique campanienne, qui est connue en faible nombre en Bohême, va dans le même sens.